



LE PRÉSIDENT TEBBOUNE SE DIT PARTANT  
POUR UN SECOND MANDAT

# « J'Y VAIS... »

**UNE SEMAINE AVANT L'ÉCHÉANCE, LE PRÉSIDENT TEBBOUNE  
A ANNONCÉ, JEUDI DERNIER, SON INTENTION DE BRIGUER UN SECOND MANDAT  
PRÉSIDENTIEL, LORS D'UNE RENCONTRE AVEC LA PRESSE NATIONALE...**

● «JE ME PRÉSENTE POUR  
UN DEUXIÈME MANDAT  
COMME LE PERMET  
LA CONSTITUTION»

● «C'EST AU PEUPLE  
ALGÉRIEN QUE  
REVIENDRA  
LE DERNIER MOT»

● «LE PIRE DANS  
DE TELS PARCOURS  
C'EST DE RESTER  
AU MILIEU DU GUÉ»

Lire en page 3

PRÉSIDENTIELLE

# Début des collectes de signatures en soutien au candidat Tebboune

Au lendemain de l'annonce de sa candidature pour le deuxième mandat, plusieurs partis politiques ont procédé au lancement officiel des opérations de collecte de signatures pour soutenir Abdelmadjid Tebboune...

Les caravanes ont démarré dans tout le pays, organisées par le Mouvement El Bina, du RND, du FLN et de Sawt Echaab avec l'objectif de mobiliser le soutien populaire en vue des élections présidentielles prévues pour le 7 septembre prochain.

Le président du Mouvement Al Bina, Abdelkader Bengrina, a personnellement donné le coup d'envoi en étant le premier à apposer sa signature sur la feuille de candidature. Son geste symbolique a été accueilli avec joie et optimisme par ses partisans. Au siège du RND, l'opération de distribution des formulaires de soutien à Abdelmadjid Tebboune a été lancée par le membre du bureau politique du parti, Mustapha Nasri. Accompagné de la direction nationale, Nasri a supervisé le début de la distribution des formulaires aux coordinateurs des 58 wilayas du pays. Le FLN a, également, lancé cette opération au profit du candidat Abdelmadjid Tebboune. Son SG, Abdelkrim Benmebarek, a souligné l'importance de cette initiative, affirmant que le parti soutient pleinement la candidature de Tebboune pour son bilan remarquable et ses réalisations stratégiques qui ont bénéficié à l'Algérie dans divers secteurs. Benmebarek a également annoncé la mise en place d'une commission nationale dédiée à la préparation des élections, comprenant trois comités spécialisés : le comité de collecte des formulaires, le comité de l'information et le comité de la numérisa-



tion. Ces comités travaillent en étroite collaboration jusqu'à l'annonce des résultats électoraux, assurant ainsi une organisation transparente et efficace du processus électoral. Lamine Osmani, un des premiers à avoir rempli et signé un formulaire de soutien à Abdelmadjid Tebboune, a déclaré que jusqu'à 80 % des formulaires ont déjà été distribués dans les wilayas. Il a souligné l'engagement

continu du parti à mobiliser tous ses membres et sympathisants jusqu'à ce que les objectifs de collecte soient atteints. Alors que la campagne électorale prend de l'ampleur, les partis politiques et les électeurs observent de près les développements à venir. Les prochaines semaines seront cruciales pour les candidats et leurs partisans, alors que le pays se prépare à choisir son prochain

président. En conclusion, la scène politique se réchauffe avec l'entrée en lice officielle d'Abdelmadjid Tebboune pour un second mandat présidentiel. La mobilisation nationale pour la collecte des signatures témoigne de l'intérêt croissant pour les prochaines élections et de l'importance accordée à chaque voix dans ce processus démocratique crucial pour l'avenir du pays. **Oumssia B.**

TROIS CANDIDATS ONT DÉJÀ FINALISÉ LA COLLECTE DES SIGNATURES

## Hassani, Aouchiche et Neghza au taquet

Parmi une trentaine de prétendants à la candidature aux prochaines élections présidentielles, prévues le 7 septembre prochain, quatre en ont réussi ou sont sur le point de finaliser la collecte des signatures requises par la loi, en attendant la validation officielle par l'Autorité nationale indépendante des élections. À une semaine de la fin de la période de collecte des signatures, quatre candidats semblent avoir atteint le seuil de 50.000 signatures de citoyens ou de 600 signatures d'élus dans divers conseils populaires. Parmi ces candidats, on trouve le président du MSP, Abdelali Hassani Cherif, qui a déposé son dossier accompagné d'environ 1.900 signatures d'élus,

comme l'a annoncé le président de la commission électorale du MSP, Ahmed Sadok.

La présidente de la Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA), Saïda Neghza, et le premier secrétaire du FFS, Youcef Aouchiche, qui a recueilli plus de 1000 signatures d'élus, ont également atteint le seuil légal, selon des sources au sein de leurs équipes de campagne. Ces candidats se préparent à voir leurs dossiers examinés par l'Autorité nationale indépendante des élections pour vérifier s'ils remplissent les conditions nécessaires pour être officiellement reconnus comme candidats à la présidence. Parmi les prétendants,

Abdelmadjid Tebboune se distingue, soutenu par plusieurs partis politiques tels que le FLN, le RND et le Mouvement de la construction nationale. Ces partis ont exprimé leur volonté de collecter rapidement les signatures nécessaires pour sa candidature, en donnant des instructions à leurs bases de réserver les signatures pour lui. En plus des partis, Tebboune bénéficie du soutien de nombreuses associations et organisations de la société civile.

Plus de 30 autres candidats sont encore en train de collecter des signatures, dont Louisa Hanoune, présidente du Parti des travailleurs, Belkacem Sahli, candidat d'une coalition de partis, et Zoubida

Assoul, présidente de l'Union pour le changement et le progrès UCP, n'ont pas encore annoncé avoir atteint le seuil requis pour déposer leurs candidatures. La déclaration de candidature doit être déposée dans les quarante jours suivant la publication du décret présidentiel convoquant le corps électoral. L'Autorité nationale indépendante des élections doit statuer sur la validité des candidatures dans un délai de sept jours à compter de la date de dépôt des dossiers. Selon les délais légaux, la date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au 17 juillet prochain. La campagne électorale se déroule sur une période de 23 jours, soit, du 14 août au 3 septembre.

COALITION DES PARTIS DE LA MAJORITÉ POUR L'ALGÉRIE

## Bengrina retourne au bercail

A la veille de la tenue de la conférence nationale pour le soutien au second mandat, les membres de la Coalition des partis de la majorité pour l'Algérie (FLN, RND et Front El Moustakbal) ont salué l'officialisation de la candidature du Président Abdelmadjid Tebboune. Les trois partis, qui convient, ce samedi matin au niveau de l'hôtel El-Aurassi, l'ensemble des partis, associations et personnalités de la société civile qui partagent leur point de vue, estiment même que l'annonce de jeudi est une «réponse» directe à leurs appels au cours des dernières semaines. La conférence nationale pourrait également réserver des surprises, l'occasion d'un «retour» du mouvement Al-Bina au sein de la coalition, Abdelkader Bengrina ayant participé jeudi à une «réunion» à l'invitation du chef du Front El Moustakbal. L'annonce

du président de la République conforte en effet les choix du FLN, du RND, du Front El Moustakbal ou encore du Mouvement Al-Bina. Les quatre partis ont multiplié dès jeudi les communiqués saluant la candidature du président Abdelmadjid Tebboune. Elle permettra, précisent-ils, de poursuivre les chantiers de réformes. Ainsi, le SG du RND a rapidement exprimé «sa satisfaction» quant à candidature du président de la République. L'annonce, serait en effet, pour le S.G du Parti Mustapha Yahy, une «réponse directe à l'appel du « Conseil national du parti à briguer un nouveau mandat présidentiel, afin de poursuivre le processus de réformes et de propulser l'Algérie vers un avenir prometteur auquel le peuple algérien aspire». Une vision, également partagé par le FLN, le parti explique en effet qu'il a «reçu, avec une grande satisfaction, la

décision du Président de la République», son communiqué estime plus loin qu'il s'agit d'une sorte de «réponse du Président de la République à la «à la demande des membres du Comité Central du Parti (FLN) réunis le 13 juin 2024». Benmebarek salue en tout cas «une étape historique», l'occasion «pour achever le processus de construction et parvenir à la renaissance souhaitée pour la nouvelle Algérie». Quant au parti El Moustakbal qui organisait mercredi dernier, la dernière réunion de préparation de la «Conférence nationale pour le soutien au second mandat, il estimait que le président a répondu à la volonté de la base. Nous considérons la volonté d'Abdelmadjid Tebboune de se porter candidat comme une réponse à la demande des militants et militantes du parti. Une demande exprimée de manière solennelle

lors du Conseil national extraordinaire du parti tenu les 21 et 22 juin». Par ailleurs, il est à noter que la journée de jeudid ernier, a été marquée par un nouveau rapprochement entre les trois partis de collation de soutien et leur ex-allié, le Mouvement Al-Bina. En effet, Abdelkader Bengrina, a participé à une «réunion au siège du Front El Moustakbal. Un premier pas visiblement vers une participation, d'El-Bina a la réunion de ce matin. Le parti de Bengrina partage pour rappel une même volonté de voir la concrétisation d'un second mandat. Le parti expliquait jeudi que l'officialisation de la candidature du président conforte «la décision de son Conseil consultatif national (d'El-Bina) de plébisciter la candidature du président de la République à l'élection présidentielle prévue le 7 septembre prochain». **R.K.**

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE SE DIT PARTANT POUR UN SECOND MANDAT

## «J'y vais...»

Une semaine avant l'échéance, le président Tebboune a annoncé son intention de briguer un second mandat présidentiel, lors d'une rencontre avec la presse nationale, jeudi dernier...

Le président Tebboune est devenu, jeudi dernier, en officialisant sa candidature, le 35<sup>e</sup> candidat à se porter candidat à l'élection présidentielle du 7 septembre prochain. Très attendue et espérée, cette annonce n'a pas manqué de susciter des réactions favorables de la part de la classe politique, des organisations nationales et du mouvement associatif. Le président Tebboune a annoncé son intention de se présenter pour un deuxième mandat présidentiel «à la demande de plusieurs partis et organisations politiques et non politiques et de la jeunesse», dit-il. Aussi, le chef de l'Etat n'a pas manqué de mettre en exergue lors de cette entrevue médiatique périodique au Palais du peuple son programme électoral qui sera consacré au parachèvement des réalisations et aux efforts visant à mener l'Algérie à bon port. «Les importantes réalisations accomplies, dont je suis fier, ont été concrétisées grâce au peuple algérien», rappelant qu'il s'était présenté lors de sa première candidature comme «le candidat de la jeunesse et de la société civile. Le pire dans de tels parcours, c'est de rester au milieu du gué avant d'arriver à bon port», a-t-il estimé. «Je pense que le moment est venu d'annoncer que je me présente pour un deuxième mandat, comme le permet la Constitu-



tion, et c'est au peuple algérien que reviendra le dernier mot», a-t-il affirmé dans des extraits de son entrevue médiatique périodique diffusés jeudi. «Toutes les victoires réalisées sont celles du peuple algérien et non les miennes», a ajouté le chef de l'Etat, précisant qu'«il est de notoriété publique que les recettes de l'Etat ont augmenté, que la saignée du Trésor relève du passé et que l'Algérie a récupéré les fonds dilapidés qu'elle pouvait récupérer et estimés en milliards de dollars». Le président Tebboune a rappelé, dans ce contexte, que «le citoyen algérien jouit aujourd'hui de tous ses droits et accomplit ses devoirs». Aussi a-t-il assuré qu'il «continuera sur cette lancée» en tant que candidat pour un deuxième mandat, adressant ses remerciements aux partis politiques l'ayant soutenu. Selon le chef de l'Etat, «l'Algérie est aujourd'hui un pays redouté militairement, politiquement et sur d'autres plans, et tout le monde reconnaît ses exploits, l'adversaire

avant l'ami», a affirmé le président Tebboune, soulignant que la prochaine étape, «s'il est plébiscité par le peuple, sera consacrée à l'ancrage de ce qui a été initié».

## L'ÈRE DES PHOTOS ET DU CADRE EST RÉVOLUE

Revenant sur son premier mandat, le président Tebboune a rappelé que «son mandat actuel avait en fait été réduit à deux ans et demi, les efforts ayant été concentrés, les deux premières années, sur la lutte contre la isaba et les répercussions de la pandémie de la Covid-19. Les Algériens sont aujourd'hui conscients que leur pays est en sécurité. Ils ont le droit d'accepter ou de refuser», a-t-il dit en référence à son annonce de candidature, rappelant que «le peuple est souverain». Et de dire sa «foi profonde, depuis son plus jeune âge, dans les capacités de l'Algérie à écrire l'histoire». Le président de la République est, par ailleurs, revenu sur d'anciennes pratiques déléguées qui, a-t-il dit, «rappellent

aux Algériens un passé douloureux alors que nous parlons d'Algérie nouvelle. Ces pratiques doivent cesser», a-t-il insisté. Après avoir réaffirmé que l'Algérie et son peuple ont triomphé de la contre-révolution, le président Tebboune a mis en garde contre «les résidus et les opportunistes à l'affût», rappelant leurs tentatives de créer un climat d'instabilité par des actes de sabotage et des agressions contre les membres du corps médical, ainsi que leurs tentatives de «provoquer des pénuries».

## NOUS ASPIRONS À COURT TERME DEVENIR UN PAYS ÉMERGENT

Le président Tebboune a clairement réaffirmé que «l'ère des photos et du cadre est révolue», soulignant que «ces comportements nous rappellent un passé douloureux. Ces pratiques n'étaient pas sans contrepartie», a-t-il fait observer. «La cinquième colonne mobilisée par des parties étrangères participe de cette même entreprise, plusieurs pays souhaitant l'instabilité de l'Algérie car sa stabilité est synonyme de puissance dans plusieurs domaines», a expliqué le président de la République. «Les Algériens ont compris aujourd'hui que la bataille était réelle et que nous avons franchi de grands pas vers la victoire», a-t-il relevé. Enchaînant sur le volet économique, le président Tebboune a affirmé que les indicateurs positifs réalisés par l'Algérie en matière économique au cours des dernières années la préparaient à rejoindre les économies des pays émergents. «Tout ce que nous avons réalisé était un premier jalon pour que notre économie devienne véritablement celle d'un pays émergent». Le président de la République a, dans ce contexte, réitéré son engagement visant à permettre à l'Algérie d'atteindre un PIB de «400 milliards de dollars/an à l'horizon 2027. Tous les indicateurs annoncés sont réels et reconnus par les institutions internationales, notamment la Banque mondiale et le Fonds monétaire international»,

a-t-il dit. Évoquant certains de ces indicateurs, qui témoignent de la puissance actuelle de l'économie nationale, le président de la République a rappelé que les recettes de l'Etat avaient augmenté, que la saignée du Trésor relevait du passé et que l'Algérie avait récupéré les fonds dilapidés estimés en milliards de dollars. Il a également cité l'enregistrement de milliers d'investissements auprès de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), l'augmentation de la valeur des exportations hors hydrocarbures et la suspension des importations de plusieurs produits, notamment des matériaux de construction qui faisaient augmenter le coût des logements réalisés. Sur le dossier du logement, le président de la République a réaffirmé l'engagement de l'Etat à assurer un logement décent aux citoyens, en «éliminant progressivement l'habitat précaire qui subsiste», rappelant la disponibilité des capacités financières pour la concrétisation des programmes annoncés. «Nous avons surmonté les difficultés (...) et beaucoup progressé dans notre démarche visant à remettre l'Algérie sur les rails du développement et à en faire une puissance économique, en réponse aux besoins des citoyens», a-t-il soutenu. Ce succès demeure «partiel» car «le chemin est encore long», a estimé le président de la République. Pour rappel, le dépôt des dossiers des candidatures aura lieu le 17 juillet au niveau de l'Autorité nationale des élections (ANIE). Un premier écrémage sera réalisé puisque les candidats qui n'ont pas satisfait aux conditions énoncées, à savoir le recueil de 50 000 signatures ou celui de la signature de 600 élus seront automatiquement exclus. Dans une seconde étape, les dossiers seront ensuite passés au peigne fin le 3 août au niveau de la Cour constitutionnelle qui délivrera les fameux sésames le 18 août et validera ce faisant les candidats appelés à concourir pour l'élection présidentielle du 7 septembre prochain.

Hocine Adryen

## Le représentant de Tebboune retire les formulaires de souscription des signatures individuelles

Les formulaires de souscription des signatures individuelles du prétendant à la candidature à l'élection présidentielle du 7 septembre 2024, Tebboune, ont été retirés jeudi dernier, au siège de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), par son représentant, Boualem Boualem. «Conformément aux dispositions de la Constitution et de la loi organique relative au régime élec-

toral, je viens de retirer, au nom de Monsieur Abdelmadjid Tebboune, les formulaires de souscription des signatures individuelles pour sa participation à l'élection présidentielle, et ce, par délégation de sa part pour ce faire dans le cadre des procédures légales en vigueur», a déclaré Boualem à la presse après le retrait des formulaires de souscription des signatures individuelles.

## SECOND MANDAT

## Des partis politiques saluent l'annonce du président Tebboune

Plusieurs partis politiques ont salué l'annonce par le président Tebboune de son intention de se présenter pour un deuxième mandat, se félicitant des réalisations accomplies dans différents domaines. A cette occasion, le RND a exprimé, dans un communiqué, «sa satisfaction quant à la réponse du président de la République à l'appel du Conseil national du parti à briguer un nouveau mandat présidentiel afin de poursuivre le processus de réformes et de propulser l'Algérie vers un avenir prometteur auquel le peuple algérien aspire». Le parti a réaffirmé «son adhésion, avec tous ses militants, à la réussite du processus électoral, à travers la contribution à une campagne propre et distinguée, outre la mobilisation avec ses partenaires et acteurs politiques pour la victoire du candidat Abdelmadjid Tebboune à la prochaine élection présidentielle». Pour sa part, le Mouvement El Bina Al Watani s'est félicité de l'annonce par le président de la République de son intention de se présenter pour un second mandat, exprimant sa grande satisfaction pour cette importante décision. Dans son communiqué, le même parti a souligné que cette annonce intervient «conformément à la décision de son Conseil consultatif national de plébisciter la

candidature du président de la République à l'élection présidentielle prévue le 7 septembre prochain». Le Mouvement a, en outre, fait part, dans un communiqué, de sa disposition à «mener à bien ce rendez-vous et de son entière mobilisation à contribuer à la dynamisation d'une campagne électorale de qualité dans toutes les parties du pays, pour une participation populaire massive». Dans le même contexte, le Mouvement El Islah a affirmé son appui et son soutien absolu au candidat à la candidature Abdelmadjid Tebboune. Selon la même source, la décision de soutien est intervenue «pour les nombreuses réalisations accomplies lors du premier mandat dans l'Algérie nouvelle, après qu'il a mené le pays à bon port avec courage à une période très difficile». Selon le communiqué, le président de la République a réussi à «réaliser la stabilité politique et socioéconomique, en dépit de la situation difficile qu'a traversée le pays et des complots ourdis contre l'Algérie tant à l'intérieur qu'à l'extérieur». Le Mouvement s'est félicité des mesures importantes prises, en tête desquelles le renforcement du rôle de la justice dans la lutte contre la corruption, la consolidation des droits sociaux des citoyens, la distribution d'un nombre consi-

dérable de logements, ainsi que le retour sur scène de la diplomatie algérienne. Le Mouvement estime qu'un deuxième mandat pour le président de la République contribuera à parachever les réalisations enregistrées sur tous les plans, et à conduire le pays vers un avenir meilleur. Pour sa part, le parti Tajamoue Amal El Djazaïr (TAJ), a affirmé dans un communiqué son adhésion à la démarche exprimée par le président de la République pour poursuivre le challenge d'une Algérie stable et prospère. Il a également mis en avant les étapes majeures franchies par l'Algérie nouvelle sous la conduite du président de la République grâce auxquelles «nous récoltons aujourd'hui les fruits d'une direction clairvoyante sur tous les plans. Toute orientation ou choix visant à appuyer la stabilité et la sécurité de notre pays, servant les aspirations de notre peuple et contribuant à son développement, est sans doute le choix sur lequel misent le parti et toutes ses composantes», selon le communiqué. Par la même occasion, ces acteurs politiques ont appelé l'ensemble des citoyens à une participation massive à la prochaine échéance présidentielle pour préserver la stabilité et la sécurité du pays et de ses institutions.

AGRICULTURE

# Le P-DG de BF Spa défend l'accord agricole avec l'Algérie

**Le P-DG de BF Spa, Federico Vecchioni, rejette la désinformation cynique sur l'accord de culture de 36 000 hectares dans la wilaya de Timimoune...**

Le P-DG de BF Spa, Federico Vecchioni, rejette les «affirmations contraires résultant de l'ignorance et d'une désinformation cynique» sur l'accord en matière d'agriculture durable signé le 6 juillet dernier à Alger dans le cadre du Plan Mattei pour l'Afrique. Auparavant, le député des Verts et Alliance de gauche, Angelo Bonelli, avait dénoncé le fait que les cultures cultivées en Algérie seraient utilisées pour la production de biocarburants destinés à être vendus en Italie, «volant les terres aux peuples africains». Selon Vecchioni, ces accusations «offensent le travail de nombreux Italiens, l'engagement de nos entrepreneurs, l'honneur de notre pays et l'amitié des personnes qui nous accueillent». Dans une note, le numéro un de l'entreprise cotée en Bourse active dans la chaîne d'approvisionnement agro-industrielle italienne répond que «BF opère en Afrique comme sur d'autres continents dans l'exécution de son plan d'internationalisation avec toute la chaîne d'approvisionnement de ses partenaires. Et avec tout le savoir-faire qu'elle peut mettre à la disposition des collectivités locales. Tout comme elle fonction-

ne en Italie, elle fonctionne également dans les pays où elle est appelée à opérer. Tous les efforts profitent aux populations locales : créer des emplois, apporter des connaissances et des technologies, des investissements et laisser sur place les produits et la valeur générés ainsi que le savoir-faire pour continuer à les générer». Pour Vecchioni, «BF valorise et gère les terrains qui lui sont attribués, il ne les achète pas. Elle n'exporte rien non plus vers les marchés tiers, mais au contraire elle alloue tout aux marchés locaux. Une logique inclusive et communautaire capable de créer des voies de développement des ressources humaines avec une politique de formation visant à valoriser le tissu des petits et moyens agriculteurs rachetés de la pauvreté à laquelle ils sont souvent condamnés dans certains contextes». L'accord en question prévoit une concession stratégique du gouvernement algérien de 36.000 hectares, que Bf Spa récupérera à des fins agricoles, créant ainsi toute une chaîne de production. Les activités démarrent dès 2024 à travers la création de puits et les premiers semis de céréales. Cet accord représente



Le PDG de BF Spa, Federico Vecchioni

le plus grand investissement dans l'agriculture durable réalisé jusqu'à présent par l'Italie en Afrique du Nord. Le projet algéro italien prévoit également la production de lentilles, pois chiches et haricots secs.

La création de cette joint-venture fait partie d'un plan plus vaste qui prévoit d'ici trois ans la mise en culture de 500.000 ha dans le désert «réservés aux cultures stratégiques afin d'assurer la sécurité alimentaire de l'Algérie et de réduire sa forte dépendance aux importations». Des accords du même type ont déjà été passés avec des groupes de Turquie et du Qatar pour «développer le grenier

à blé» du sud du pays. La joint-venture passée avec le groupe italien prévoit aussi la construction d'une usine de pâtes alimentaires à Timimoune: 40 % de la production devrait être exportée notamment vers l'Italie, pays où la production locale de blé dur ne suffit plus à fournir le marché local, ajoute le site en ligne. «L'objectif est de fournir à l'Algérie une chaîne agroalimentaire complète, de l'approvisionnement en semences à la production industrielle dérivée des cultures, y compris la fabrication de pâte».

Le projet comprend aussi des silos de stockage des céréales et des légumineuses d'une capacité

totale de stockage de 62.000 tonnes. L'entreprise italienne BF, un groupe intégré qui possède son propre catalogue de semences, cherche à sécuriser ses approvisionnements en blé dur dans le monde et a récemment fait l'acquisition d'un fabricant de couscous. L'Algérie mise sur la production de 3 millions de tonnes de céréales dans le désert du Sahara grâce à l'irrigation «avec des systèmes pivots de 50 hectares». Un responsable au ministère de l'Agriculture à indiquer la radio qui estime les besoins en eau à 9 millions de m3 pour deux récoltes par an et fixe un objectif de rendement de 60 quintaux/hectare. A Timimoune, l'entreprise italienne Bonifiche Ferraresi va débiter ses investissements par le forage des puits pour mettre en place un système moderne d'irrigation goutte à goutte. L'Algérie dispose dans le désert, au sud du pays, de «l'une des réserves les plus importantes d'eau souterraine, pour ne pas dire la plus importante au monde». Mais un expert souligne que «l'exploitation de ces ressources reste difficile et nécessite la mise en place d'infrastructures particulières lourdes et souvent onéreuses». D'où l'appel à de grandes entreprises privées sous forme de joint-venture.

S.F.

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE SCIENTIFIQUE

### L'intelligence artificielle au service des bacheliers 2024

Le ministère de l'Enseignement supérieur a récemment annoncé une réforme majeure visant à faciliter et rationaliser les choix des futurs étudiants. Cette initiative inclut une application d'intelligence artificielle, prévue pour être opérationnelle à partir du 15 juillet, qui guidera les nouveaux bacheliers dans leurs préinscriptions et inscriptions en ligne. Dès le 16 juillet, des portes ouvertes virtuelles seront organisées par les universités à travers le pays. Pendant une semaine, les futurs bacheliers pourront explorer le monde universitaire, découvrir les différentes spécialités offertes et enfin s'informer sur les conditions et modalités d'inscription. Les universités mettront en avant leurs success-stories et les structures disponibles pour les étudiants, offrant ainsi une vue d'ensemble des opportunités académiques. La prochaine rentrée universitari-

re sera marquée par l'introduction de nouvelles filières. Parmi celles-ci, l'ouverture de l'École nationale de la cybercriminalité, une première pour les nouveaux bacheliers, en partenariat avec le ministère de la Défense nationale.

D'autres filières comme les licences en mathématiques appliquées en sciences économiques, en informatiques appliquées en sciences sociales et humaines, et en relations internationales seront également disponibles. Pour les sciences médicales, des facultés de médecine seront créées dans des wilayas telles que Khenchela, offrant des annexes de pharmacie et de médecine. L'objectif est de garantir la disponibilité de ces spécialités dans toutes les wilayas. En outre, un simulateur médical et une table d'anatomie seront mis à disposition des étudiants de première année de médecine, enrichissant ainsi leur

expérience d'apprentissage. Les futurs bacheliers auront accès à des visites guidées virtuelles des universités, présentées dans des vidéos à 360°, permettant une immersion totale avant même de mettre les pieds sur le campus.

3 applications spécifiques seront mises à leur disposition pour les aider à faire des choix éclairés concernant leur avenir académique et professionnel. Toutes les opérations d'inscription seront entièrement numérisées, garantissant une politique zéro papier. Cette transition numérique vise non seulement à simplifier le processus administratif, mais également à promouvoir une approche écologique et durable dans le secteur de l'éducation. Le ministère met un accent particulier sur l'employabilité des diplômés. Des parcours de licence et d'ingénieur sont conçus pour répondre aux besoins du

marché du travail et aux nouvelles approches de l'employabilité. L'accent est mis sur l'utilisation du numérique et la création de richesses à travers le développement de l'entrepreneuriat. Des filières en fabrication automobile, en mathématiques et en informatique appliquées sont proposées pour préparer les étudiants aux défis de demain. Ces programmes visent à développer des compétences polyvalentes, adaptées aux évolutions rapides du marché du travail. La réforme du système d'inscription et les nouvelles opportunités académiques et professionnelles marquent une étape importante pour l'enseignement supérieur en Algérie. Grâce à l'utilisation de technologies modernes et à une approche axée sur l'employabilité, le ministère de l'Enseignement supérieur ouvre la voie à un avenir prometteur pour les nouveaux bacheliers.

## INSCRIPTION DES ÉLÈVES EN PREMIÈRE ANNÉE PRIMAIRE

### Réouverture demain de la plateforme numérique

Après l'annonce des résultats du premier trimestre de l'enseignement primaire pour l'année scolaire 2024-2025, qui ont atteint un taux de réussite de 97,4%, le ministère de l'Éducation nationale informe les parents des enfants nés entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2018 qu'une nouvelle période de préinscription s'ouvre. Selon le communiqué du ministère, la plateforme numérique dédiée à l'inscription en première année primaire rouvrira à partir de dimanche 14 juillet 2024. Les parents doivent alors soumettre les demandes d'inscription de leurs enfants via le lien suivant : <https://awlyaa.education.dz> Le système d'information du ministère traitera automatiquement les demandes d'inscription le 25 juin dernier. Les résultats seront ensuite communiqués

aux parents via leur espace personnel ou affichés dans les établissements scolaires le 30 juin 2024. Les enfants inscrits dans les classes préparatoires pour l'année scolaire 2023-2024 sont automatiquement inscrits en première année primaire. Aucun document papier n'est requis. Il suffit de remplir le formulaire numérique et de sélectionner les écoles préférées. Les parents, n'ont que quelques démarches à suivre c'est-à-dire remplir les informations demandées sur le formulaire d'inscription numérique, sélectionner les écoles appropriées et enfin, imprimer le formulaire et le reçu de confirmation et les conserver. «(Ils doivent aussi, garder une copie du formulaire et la conserver pour le suivi ultérieur.) Cette opération se déroule exclusivement via la plateforme

numérique du ministère de l'Éducation nationale, accessible à partir du lien fourni par le ministère. Les parents déjà inscrits dans le système d'information du ministère peuvent désormais inscrire leurs enfants directement depuis leur domicile en accédant à la plateforme Awliya. Ils doivent sélectionner l'école la plus proche de leur domicile ou lieu de travail. Si plusieurs écoles sont donc disponibles à proximité, les parents peuvent indiquer trois choix par ordre de préférence. En effet, les parents doivent joindre des copies ou des photos des pièces justificatives attestant de leur relation avec l'enfant et de leur lieu de résidence ou de travail au formulaire d'inscription. Les parents non-inscrits au système d'information doivent d'abord créer un compte

dans l'espace des tuteurs via le même lien pour pouvoir remplir le formulaire d'inscription en première année primaire. Les mêmes procédures que celles mentionnées ci-dessus s'appliquent. Cette nouvelle procédure vise à simplifier et fluidifier le processus d'inscription des élèves en première année primaire tout en réduisant les tracasseries administratives pour les parents. Elle s'inscrit dans la volonté du ministère de l'Éducation nationale de moderniser ses services et de s'adapter aux exigences du numérique. En simplifiant le processus d'inscription et en exploitant les outils numériques, le ministère de l'Éducation nationale souhaite donc offrir une meilleure expérience aux parents et assurer une rentrée scolaire sereine et bien organisée.

DANS UNE ENQUÊTE

## L'armée sioniste assume son échec du 7 octobre dans la défense du kibboutz de Beeri



L'armée israélienne a publié les conclusions d'une enquête dans laquelle elle revient sur les «graves erreurs» commises lors de l'attaque du Hamas du 7 octobre contre le kibboutz de Beeri où 101 civils ont été tués. L'enquête met notamment en exergue le manque de coordination de Tsahal et un certain attentisme des troupes stationnées à proximité. Plus de neuf mois après la sanglante attaque du Hamas du 7 octobre

2023, l'armée israélienne a rendu publique le 11 juillet une enquête dans laquelle elle explique ses erreurs dans la défense du Kibboutz de Beeri, à environ cinq kilomètres de la bande de Gaza. Selon cette enquête, menée par un général réserviste et notamment reprise par The Times of Israël, l'armée a «échoué dans sa mission de protéger les habitants du kibbutz Beeri». Le 7 octobre, l'assaut du Hamas a tué plus de 101 habitants à Beeri,

32 personnes ont été prises en otages dont 11 sont encore dans la bande de Gaza. Par ailleurs, 150 habitations ont été détruites. Le général de division Mickey Edelstein, en charge de l'enquête, a présenté une chronologie détaillée de l'attaque du mouvement islamiste palestinien. Les conclusions de cette enquête mettent notamment en exergue les nombreuses erreurs commises par Tsahal. Il est expliqué qu'à 6h30 du matin, les combattants du Hamas et des autres groupes affiliés ont quitté l'enclave gazaouie, pour arriver un quart d'heure plus tard dans le kibboutz de Beeri. Jusqu'à 9h, des affrontements ont eu lieu entre les forces de sécurité et des locaux contre les assaillants. Sur place, plus de 300 combattants palestiniens, dont 100 à 120 membres de la force d'élite Nukhba du Hamas, 50 à 70 autres membres du Hamas et environ 100 à 150 membres du Jihad islamique palestinien. Le manque de coordination et de préparation de Tsahal était flagrant.

SAISIE DES ACTIFS RUSSES PAR LE G7

## L'Arabie saoudite est intervenue pour dissuader l'Occident

L'Arabie saoudite a mis en garde l'Occident : selon Bloomberg, Riyad a menacé de vendre des titres de créances européens si le G7 décidait de saisir les 300 milliards de dollars d'actifs russes gelés en Occident. Ce dernier s'est finalement résolu à saisir les seuls profits des actifs. Lire aussi Confiscation des revenus des fonds russes gelés.

Une «menace voilée», selon Bloomberg : l'agence, citant des personnes proches du dossier, a rapporté le 9 juillet dernier que Riyad avait fait part aux membres du G7, «plus tôt cette année», qu'elle pourrait vendre des titres de créance européens si ces derniers venaient à saisir les actifs gelés de la Russie. «Les Saoudiens ont notamment fait référence à la dette émise par le Trésor français», ont notamment indiqué deux sources à l'agence. Le G7 a finalement acté en mai dernier la saisie des profits de ces actifs afin d'armer Kiev, et non des actifs eux-mêmes. Londres et Washington, à



l'origine partisans de la mesure la plus radicale, se sont finalement rangés derrière les Européens, plus inquiets des répercussions internationales d'une saisie, arbitraire et susceptible d'effrayer les investisseurs internationaux. Quelque 191 milliards d'euros de la Banque de Russie sont actuellement placés auprès d'Euroclear Bank (EB), un organisme international de dépôts de fonds siégeant à Bruxelles. Selon la patronne d'EB, Valérie Urbain, ces fonds ont généré 4,4 milliards

d'euros (avant imposition) de revenus en 2023. Environ 5 milliards de dollars d'actifs de la Banque de Russie ont aussi été identifiés aux États-Unis. Moscou a fustigé une expropriation Le 22 mai, le porte-parole de la présidence russe, Dmitri Peskov, avait fustigé une «expropriation» : «[Les Européens] comprennent le danger pour eux des conséquences potentielles, ils ont donc opté pour une version allégée, mais la version réduite n'est rien d'autre qu'une expropriation».

MÉTÉO : LA VAGUE DE CHALEUR SE POURSUIT

## Certaines régions pointent à 49°C

En Algérie, la canicule s'installe. Selon l'Office national de la météorologie, il a fait très chaud jeudi et vendredi sur plusieurs wilayas. Dans certains endroits, les températures ont dépassé 49°. La vigilance est donc de mise, avertit la Protection civile. Les wilayas concer-

nées sont : Batna, Bordj Badji-Mokhtar, Adrar, Tindouf, Ouargla, El Menea, Djelfa et M'sila. Par ailleurs, une très forte chaleur, avec des températures pouvant dépasser 46°, va affecter les wilayas de Médéa, In Salah, Chlef, Timimoun, Illizi, Aïn Defla et El Bayadh.

FÊTE DU 14 JUILLET

## La Grande Mosquée de Paris ferme ses portes

La Grande Mosquée de Paris (GMP) a annoncé fermer ses portes le dimanche 14 juillet entre 12h et 17h et ne pas pouvoir organiser la prière de Dohr. «Nous sommes heureux d'annoncer que la flamme olympique fera une étape spéciale à la Grande Mosquée de Paris, lors de son parcours dans la capitale française, le dimanche 14 juillet 2024 à 15h 00», a indiqué la GMP dans un communiqué. «En raison de cet événement exceptionnel et unique dans l'histoire de l'institu-

tion, et des dimensions de sécurité qui l'accompagnent, la Mosquée de Paris sera contrainte de fermer ses portes entre 12h et 17h ce dimanche 14 juillet», a fait savoir la même source. Elle ne pourra donc, précise-t-on dans le même communiqué, pas organiser la prière de Dohr et invite les fidèles à se rendre dans les mosquées environnantes. Nous les remercions de leur compréhension et nous nous excusons de la difficulté occasionnée

LA PRÉSIDENTIELLE AUX ÉTATS-UNIS FAIT RAGE

## Désinformation, hackers et mauvais esprit

Selon American intelligence, la Russie a déjà lancé une campagne avec ses hackers pour faire remporter la présidentielle à Donald Trump, rapportent plusieurs médias américains. Encore une énième manipulation du pouvoir américain sur son opinion publique contre Trump en posant la Russie comme un ennemi.

ELLE QUALIFIE ISRAËL DE RÉGIME FASCISTE

## L'eurodéputée LFI Rima Hassan qualifie l'Algérie de «Mecque de la Liberté»

L'eurodéputée La France insoumise (LFI) d'origine palestinienne Rima Hassan a qualifié - dans un post sur le réseau social X - l'Algérie comme un phare des libertés et Israël comme un «régime fasciste» et «d'apartheid».

Le 9 juillet, Rima Hassan a tweeté : « La Mecque des révolutionnaires et de la Liberté est et restera l'Algérie. Tel Aviv est la capitale d'un régime fasciste et d'un État d'apartheid». Une réponse au philo-

sophe et cofondateur du magazine Franc-Tireur Raphaël Enthoven, qui avait affirmé sur le même réseau social (X, anciennement Twitter) : «Tel Aviv est La Mecque de la liberté. Tout humain doit y faire son pèlerinage au moins une fois, et goûter aux charmes inépuisables de la ville la plus joyeuse, la plus tolérante, la plus ouverte, en un mot la plus vivante, de tout le Proche-Orient», selon le JDD. Les prises de position et les déclarations de

l'eurodéputée LFI n'ont pas manqué de susciter des réactions. Ainsi, Jean-Sébastien Ferjou, fondateur du site Atlantico, a rappelé les places occupées par l'Algérie et Israël dans le classement établi par The Economist Intelligence Unit (EIU) en matière de niveau démocratique. Entre autres exemples, elle avait comparé en mai dernier «ce que fait Israël à la Palestine» à la colonisation française de l'Algérie et déclaré : «Israël, c'est pire que

la Russie».

En mai dernier, Rima Hassan avait qualifié Israël de «monstruosité sans nom», après des frappes israéliennes sur Rafah, dans la bande de Gaza.

La figure de la cause de la Palestine au sein de LFI a accusé à de nombreuses reprises l'État hébreu de perpétrer un «génocide» contre le peuple palestinien et d'appliquer un «apartheid».

L'EXPRESS

Quotidien national d'information édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse  
Abdelkader Safir,  
02 Rue Farid Zouiouache,  
Kouba, Alger  
Tel/Fax administration  
et publicité : 023.70.99.92

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION:  
ZAHIR MEHDAOUIDIRECTEUR DE LA RÉDACTION  
HOCINE ADRYENGmail:  
hocinedry112@gmail.comwww.lexpressquotidien.dz /  
TEL/FAX : 023.70.99.92

Directeur  
de l'administration  
et des finances  
NOURDINE BRAHMI  
Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression SIA  
Alger Bab Ezzouar

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:  
L'Entreprise Nationale  
de communication d'Édition  
et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45  
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz  
Programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

## TABACS

# Les nouveaux tarifs plafonnés appliqués en Algérie fixés

**Le gouvernement par le biais d'un arrêté du ministère des Finances, paru au Journal officiel, a publié les nouveaux tarifs plafonnés de toutes les marques de cigarettes commercialisées en Algérie...**

L'arrêté ministériel du 23 mai 2024, publié au Journal officiel n° 46 du 8 juillet, porte sur la publication des prix de vente des cigarettes et tabac à priser. Ainsi, le gouvernement fixe, en application des dispositions de l'article 33 du décret exécutif n° 04-331 du 18 octobre 2004, les prix de vente du paquet de vingt cigarettes, commercialisés par la société United Tobacco Company SPA. Un paquet de la marque Rym, commercialisé par cette société, est fixé à 240 DA. De même, le paquet de la marque Nassim devait être vendu au consommateur au prix de 190 DA à travers l'ensemble du territoire national, et celui de la marque Afras au prix de 170 DA. Pour ce qui est du tabac à priser, commercialisé par la société United Tobacco Compa-

ny, le ministère des Finances indique que les prix sont comme suit : la marque Chemma Sig Elhilal 30 Grs à 190 DA, le sachet 20Grs de la marque Makla Hilal à 150 DA et la boîte plastique de 20 Grs de Makla Hilal au prix de 160 DA. Concernant les cigarettes de la société algéro-émiratienne Staem, les prix publiés sur le journal officiel sont comme suit : Marlboro (Full Flavour et Gold Touch) 350 DA le paquet, L&M (Full Flavor et Light) 290 DA et Winston (Full Flavour et Light) 290 DA. Le paquet de la marque Gauloise, dans ses deux versions Full Flavour et Ultra, est fixé au prix de 320 DA, tandis que les deux versions du paquet de la marque West coûtent 240 et 250 DA. En outre, le ministère des Finances a également plafonné le prix de vente des



paquets de cigarettes commercialisés par la société British American Tobacco. L'arrêté ministériel fixe ainsi le prix de vente du paquet Rothmans Bleu et Rothmans Gold à 240 DA. Le paquet de Rothmans Switch est fixé, quant à lui, au prix de 270 DA. Les prix du paquet de la marque Lucky sont plafonnés à 210 DA pour les deux versions Strike Original et Strike Amber et à 230 DA pour la version Stri-

ke First. Par ailleurs, l'arrêté du ministère des Finances précise que les prix en question «s'appliquent uniformément sur l'ensemble du territoire national». De plus, les dispositions de l'arrêté interministériel du 17 septembre 2023, portant publication des prix de vente des cigarettes des sociétés susmentionnées, «sont abrogées». Les nouveaux tarifs des tabacs fixés par l'arrêté interministériel

publié au Journal officiel n°49 sont en hausse par rapport à ceux qui étaient appliqués depuis le 30 décembre, date de la publication de l'arrêté interministériel du 17 septembre 2023 portant publication des prix de vente des cigarettes et tabac. Par exemple, un paquet de la marque Rym Original qui était plafonné à 211 DA, passe à 240 DA selon le nouveau barème. Pour le paquet de cigarette de la marque Algérie, il passe de 128 DA à 150 DA, celui de la marque Afras Java de 147,5 DA à 170 DA. Pour le paquet Nassim Between, son prix est plafonné à 190 DA contre 166,75 DA. Pour les cigarettes fabriquées par la Staem, les nouveaux prix sont compris entre 240 DA et 360 DA le paquet, contre une fourchette de 220 DA à 340 DA dans l'ancien barème. Pour les cigarettes de la British American Tobacco, les nouveaux prix varient entre 210 DA et 270 DA le paquet, contre 180 à 270 DA dans l'ancien barème.

## VOLS ALGER-MARSEILLE

## Air France annonce des billets à 62 euros pour juillet

La première compagnie aérienne française, Air France, a dévoilé hier, une nouvelle promotion sur ses vols au départ de l'Hexagone et à destination du territoire national.

Alors que la majorité des compagnies aériennes augmentent leurs prix pendant la saison estivale, Air France affiche plusieurs bons plans sur son site de réservation.

Ces promotions concernent les vols de la compagnie au départ de l'aéroport de Houari Boumediene à Alger. Sur son site

de réservation, le transporteur aérien français affiche des réductions alléchantes permettant aux membres de la diaspora, de retourner en France, après un séjour sur le territoire national à seulement 62 euros.

Sont concernés par ce tarif, les billets de voyage, en aller simple, au départ de l'aéroport de Houari Boumediene vers Marseille, programmés pour la période allant du 19 au 26 juillet.

Un prix qui reste intéressant pour les voyages en été. Par ailleurs, les vols d'Air

France à destination de Toulouse profitent, aussi, de la même promotion. Sur cette route, il est possible de profiter des billets à 62 euros, en programmant son voyage pour le 18, 19, 21 et 22 juillet.

Les prix des vols de la compagnie flamboyent au départ de la France. Il est important de préciser qu'il est inutile de réserver son vol au départ de la France, car la compagnie affiche des tarifs excessivement chers.

Air France propose des billets de voyage, en aller simple et en classe économique,

dépassant la barre des 300 euros. Sur certaines dates de ce mois de juillet, par exemple le samedi 20 juillet, le transporteur aérien met en vente ses billets Toulouse-Alger, au prix de 519 euros.

En effet, en date du 27 juillet, ce même billet est commercialisé au prix de 524 euros par personne et par trajet. De plus, sur la ligne Paris-Alger, l'une des routes aériennes les plus fréquentées par les membres de la diaspora, Air France met en vente ses sièges au prix de 300 euros, toujours au départ de la France.

## RÉUNION DU GOUVERNEMENT

## Plusieurs dossiers passés au crible

Plusieurs secteurs ont été passés au crible, jeudi dernier, lors de la réunion du gouvernement, présidée par le Premier ministre, Nadir Larbaoui. Le gouvernement a ainsi examiné l'état d'avancement du processus d'adaptation du système judiciaire avec les dispositions de la Constitution de 2020, ainsi que les mesures adoptées pour améliorer le service public et assurer le bon fonctionnement de l'appareil judiciaire, et ce, en application de l'engagement du Président de la République lié à la réforme globale de la justice afin de garantir son indépendance et sa modernisation », indique un communiqué des services du Premier ministre. «Le gouvernement a également examiné un projet de décret exécutif fixant les délais de paiement des dépenses, les modalités de recouvrement des recettes et les conditions d'admission en non-valeurs, qui fixe les délais d'exécution des dépenses et la mise en place des procédures permettant d'améliorer le taux de recouvrement des recettes, ainsi que le renforcement des règles de gestion fondées sur la transparence et la

normalisation des relations entre les ordonnateurs et les comptables assignataires», a-t-on ajouté.

Par ailleurs et dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des orientations de Monsieur le Président de la République relatives au développement de la production halieutique, «le Gouvernement a entendu une communication sur la stratégie de développement de l'aquaculture

et de la pêche à l'horizon 2030, visant à améliorer l'approvisionnement du marché national en produits de la pêche, contribuant ainsi au renforcement de la sécurité alimentaire, ainsi que l'examen des moyens de renforcement du cadre réglementaire relatif aux modalités d'exercice de l'activité de pêche, notamment dans ses aspects relatifs à l'encouragement de la pêche en haute mer et la mise en place

d'un nouveau cadre régissant les zones de pêche». En outre, le gouvernement a entendu une communication portant sur les mesures prises par les pouvoirs publics dans le cadre de la lutte contre le trafic des stupéfiants et les substances psychotropes, et les résultats louables réalisés en la matière, ainsi que les moyens de poursuivre la mobilisation totale et permanente dans le cadre d'une stratégie

intégrée et multidimensionnelle pour faire face à cette menace transfrontalière. Enfin, le Gouvernement a entendu une communication sur l'état d'avancement du projet de modernisation de la Baie d'Alger, qui s'inscrit dans le cadre de la vision stratégique de Monsieur le Président de la République de développement et de modernisation de la capitale Alger à l'horizon 2030.

## PROGRAMME AADL 3

## Déjà plus de 1,2 million de souscripteurs inscrits

Le nombre de souscripteurs qui se sont inscrits sur la plateforme numérique consacrée au programme AADL3-2024 a atteint 1.232.628 à travers l'ensemble du territoire national, pour le 7e jour consécutif. «La plateforme d'inscription au programme AADL3 a été ouverte pour le 7e jour consécutif de 8h00 à 18h00 », a indiqué, jeudi dernier, un communiqué du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville. «Le nombre de souscripteurs a atteint jusqu'à jeudi 11 juillet 2024 à 18:00, 1.232.628 souscripteurs à travers l'ensemble du territoire national», lit-on dans le communiqué du ministère. Le programme AADL 3 a suscité un vif intérêt de la part des souscripteurs. Les chiffres fournis par la plateforme montrent combien ce programme était nécessaire. Ce dernier devrait étoffer l'offre face à la demande croissante de logements dans le pays. Cela entre dans le cadre d'une politique de logement réaliste, avec un objectif clair: l'Etat veut maintenir une offre de logements abordables pour les populations disposant de revenus moyens à

faibles pour que personne ne soit laissé sur le carreau. Ce programme est ouvert au postulant n'ayant pas bénéficié, ni lui, ni son conjoint, d'une aide financière de l'Etat en vue de la construction ou de l'acquisition d'un logement, avant la signature du contrat location-vente devant un notaire, enregistré et publié. Aussi, l'accès au logement dans le cadre de la location-vente est régi par un dispositif d'épargne logement auprès de la Banque nationale de l'habitat. La formule a par ailleurs introduit les souplesses nécessaires. Ainsi, le bénéficiaire doit s'acquitter du montant du prix du logement sur une durée de 35 ans pour le revenu net cumulé supérieur à 24.000 DA et inférieur ou égal à 4 fois le SNMG, et durant 30 ans pour le revenu net cumulé est supérieur à 4 SNMG. S'agissant des bénéficiaires inscrits en 2013, ils doivent s'acquitter du prix du logement durant 25 ans, alors que cette période est de 20 ans pour les inscrits de 2001-2002, dont les dossiers ont été mis à jour en 2013, selon les dispositions de ce texte.

**Youcef S.**

LAAZIZ FAID, MINISTRE DES FINANCES

# «L'État continuera de financer les start-up»

« Le président Tebboune a accordé une attention particulière aux start-up, qui ont émergé dans divers domaines et ont contribué de manière significative au lancement de nombreuses idées innovantes, a déclaré le ministre des Finances, Laaziz Faïd... »

S'exprimant à l'occasion d'une journée d'étude sur «la contribution des Douanes algériennes dans le soutien aux start-up», Faïd a indiqué que le président Tebboune a insisté sur la poursuite du financement et du soutien de l'État aux start-up, qui ont connu un développement important ces dernières années. Le ministre a souligné que ce soutien vise à assurer un écosystème fertile qui encourage l'esprit d'innovation et le développement de la pensée entrepreneuriale chez les jeunes en tant que secteur prometteur. Les Douanes algériennes figurent également parmi les organismes publics qui contribuent de manière significative et efficace au soutien et à l'accompagnement des startups, à travers plusieurs mesures et procédures de facilitation qui leur sont accordées dans le cadre des opérations de commerce extérieur, a précisé le ministre des Finances. Il a ajouté que les startups ont «réalisé des résultats impressionnants et ont été félicitées par le président Tebboune, qui a exprimé sa fierté à l'égard de cette élite pionnière et a renouvelé son engagement à la soutenir dans ses innovations ». En effet, le gouvernement a pris une série de mesures pour stimuler l'écosystème des startups dans le pays et encourager les jeunes entrepreneurs à participer au développement de l'économie du pays et enrichir le tissu d'entrepreneuriat national. Dans ce cadre, plusieurs mécanismes ont été intégrés dans les lois de finances, à l'instar de celle de 2021 qui a approuvé un article sur le financement participatif, la loi de finances 2022 qui a introduit des titres d'emploi privé pour inciter le secteur

privé à investir dans les fonds d'investissement, et la loi de finances 2023 qui comporte des incitations fiscales, en sus de la création d'une section pour les startups au niveau de la bourse. A cela, s'ajoute la création d'un fonds pour le financement de ces entreprises innovantes, avec des normes purement économiques, pour orienter les capitaux vers l'innovation. Créé en octobre 2020 par le ministère de l'économie de la connaissance, des startups et des micro-entreprises en coopération avec six banques publiques, ce Fonds dispose est doté d'un capital de 1,2 milliard de DA. Faïd a salué le rôle des Douanes algériennes en matière d'appui et d'accompagnement des startups à travers les facilitations accordées dans le cadre des opérations du commerce extérieur. Ces propos ont été tenus lors d'une journée d'études sur les facilitations douanières accordées aux startups, organisée par la Direction générale des douanes (DGD) sous la supervision du ministère des Finances et en coordination avec le ministère de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises. Tenus en visio-conférence, les travaux de la journée se sont déroulés en présence du ministre des Finances, Laaziz Faïd, le ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid, le ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Badani ainsi que le directeur général des Douanes, le général-major Abdelhafid Bakhouche, des cadres, des officiers et des agents relevant de la DGD, en sus des cadres des directions régionales. A cette occasion. Ces



mesures, poursuit-il, permettent aux porteurs de projets d'élargir leurs activités, aussi bien pour l'importation d'équipements que pour l'exportation. Ces facilitations revêtent une «importance particulière, car destinées à une jeune génération ayant déjà honoré le pays dans de nombreuses compétitions internationales, en réalisant des résultats remarquables qui ont valu les félicitations du président de la République, qui a exprimé sa fierté de notre élite, réitérant, ainsi, son engagement à son soutien en vue de lui permettre de poursuivre ses créations dans ces projets prometteurs», a ajouté le ministre.

## LES PREMIERS GROUPES DE START-UP SE RENDRONT EN CHINE, EN CORÉE DU SUD ET AUX USA

Cet effort contribue à la création de l'emploi et à l'intégration de nombreuses activités de marché parallèle dans le secteur formel, a soutenu le ministre. De son côté, le ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises a salué, dans son intervention, le projet de transition numérique lancé par la DGD, soulignant l'importance de la participation des start-up à ce «projet ambitieux». Les start-up ont suscité un grand intérêt ces

dernières années, grâce à «la forte volonté politique exprimée par le président de la République de passer d'une économie basée sur la rente vers une économie reposant sur la connaissance», a-t-il indiqué. Après avoir rappelé les avantages fiscaux et douaniers dont bénéficient les porteurs de projets, le ministre a affirmé que «dans les prochains jours», les premiers groupes de start-up se rendront aux Etats-Unis, en Chine et en Corée du Sud, dans le cadre du programme de visites internationales approuvé par le président de la République, dans l'objectif de permettre à ces entreprises de découvrir les environnements mondiaux d'entrepreneuriat et d'élargir leur relationnel. Le ministre a également souligné que son département ministériel œuvrait pour que l'écosystème des startups soit à la hauteur des aspirations de leurs propriétaires, ce qui permettra d'ouvrir de nouvelles perspectives pour les startups et à l'Algérie de progresser davantage dans la recherche, le développement, l'innovation tout en rapprochant l'université algérienne de son environnement économique". Pour sa part, le général-major Bakhouche a souligné que le corps des Douanes était «un excellent accompagnateur»

pour les porteurs de projets, les startups et les jeunes entrepreneurs, qualifiant ces derniers de «catégorie pionnière dont il faut profiter pour réaliser un saut qualitatif et atteindre transformation économique escomptée». Dans ce contexte, il a souligné que les services douaniers veillent à faire bénéficier à cette catégorie toutes les facilités douanières conformément aux orientations des pouvoirs publics visant à soutenir les jeunes créateurs et à les encourager à concrétiser leurs projets sur le terrain. Le DG des Douanes a également indiqué que cette rencontre se voulait une opportunité pour le dialogue direct et le débat ouvert afin de présenter les différentes facilités douanières et les avantages accordés, ainsi que pour prendre connaissance des projets par lesquels les micro-entreprises peuvent contribuer à l'amélioration de la performance des services douaniers. La journée d'étude a été marquée par des interventions de cadres de la DGD et du ministère de l'Économie de la connaissance, sur les principales facilitations douanières et les mesures décidées par l'Etat en faveur des startups, en sus de l'organisation d'une exposition d'un groupe de startups.

R.E.

MOURAD ADJAL, P-DG DE SONELGAZ :

## «Sonelgaz est prête à s'engager dans des partenariats avec les pays africains»

Le PDG du groupe Sonelgaz, Mourad Adjal, a reçu, jeudi dernier, une délégation de l'Autorité régionale de régularisation de l'électricité de la CEDEAO (ARREC), conduite par son président, Kocou Laurent Tossou, avec lequel il a évoqué les moyens du renforcement du partenariat et de la coopération entre les deux parties, lit-on dans un communiqué du groupe.

Cette rencontre, qui s'est déroulée au niveau de la direction générale de Sonelgaz, s'inscrit dans le cadre du «renforcement du partenariat économique de Sonelgaz sur les plans extérieur et notamment continental», ajoute la même source, indiquant que les deux parties ont abordé lors de cette rencontre «les moyens de partenariat et de coopération entre Sonelgaz et l'ARREC qui regroupe 14 pays africains». Dans une allocution prononcée à cette occasion, Adjal a évoqué «les expériences importantes dont jouit le groupe en matière de production du transfert et

de distribution de l'électricité et de transfert et de distribution du gaz, outre sa capacité de production de l'électricité, ainsi que son grand atout dans le domaine de la formation, de la numéri-

sation et de la fabrication», ajoute la même source. Dans ce cadre, Adjal a affirmé que Sonelgaz «est prête à s'engager dans des coopérations et des partenariats avec les pays africains pour le

## EXPLOITATION MINIÈRE ET FABRICATION DES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

### Arkab reçoit une délégation du groupe malaisien Lion

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab a reçu, jeudi dernier, une délégation du groupe malaisien Lion, conduite par son PDG, Tan Sri Datuk Seri Utama William Chang, indique un communiqué du ministère. Lors de cette audience, qui s'est tenue en présence de cadres du ministère, les deux parties «ont évoqué les voies de coopération et d'investissement concernant les futurs projets industriels du groupe malaisien en Algérie, à

l'instar de l'exploitation des ressources minières, et la fabrication des panneaux photovoltaïques», précise la même source. Les deux parties ont examiné également d'autres formes de coopération liées aux projets d'industrie de transformation et leurs besoins en énergie durable, lesquels s'appuient sur la formation, le transfert de la technologie, la promotion du produit local et la création de la richesse et de l'emploi, selon la même source.

transfert d'expertise dans différentes spécialités outre l'exportation de l'électricité.

De son côté, le président de l'ARREC a exprimé son «grand intérêt pour l'expertise et l'expérience de Sonelgaz dans son domaine de spécialité», soulignant «la nécessité d'élargir la collaboration de manière à soutenir et renforcer les voies du partenariat africain». Plutôt dans la journée, la délégation avait rendu visite au siège de Sonelgaz où elle avait suivi un exposé exhaustif sur la société, son domaine d'activité son expertise majeure dans la gestion du système d'électricité, a précisé le groupe dans son communiqué.

La délégation a également rendu visite au siège de l'école de formation de Ben Aknoun à Alger, où elle avait consulté les différentes spécialités et services qu'offre cette école, sur laquelle Sonelgaz s'appuie pour la formation, l'encadrement et le développement de son capital humain, conclut le communiqué.

CONSTANTINE

# Des réalisations marquantes depuis 2022

Diverses cliniques ont été rénovées, et des projets tels que l'établissement hospitalier spécialisé mère et enfant de Sidi Mabrouk de 75 lits et le centre anti-cancer (CAC) ont été achevés. Lors de l'ouverture de la deuxième session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) pour l'année 2024, le wali de Constantine, Abdelkhalek Sayouda, a dressé un bilan détaillé des réalisations marquantes qui ont transformé la wilaya depuis septembre 2022.



Ces efforts couvrent divers secteurs et ont eu un impact significatif sur la vie quotidienne des habitants et sur la position stratégique de Constantine en tant que capitale de l'Est. La wilaya a bénéficié, selon le wali, de crédits financiers importants pour répondre aux préoccupations des citoyens, avec un budget de 1.000 milliards de centimes alloué aux communes. Le programme de soutien au développement économique et social a permis de financer 207 opérations, incluant l'alimentation en eau potable, le raccordement au réseau d'électricité, l'aménagement et l'éducation nationale. Cela a porté la part de la wilaya à 297 milliards de centimes en 2024. De plus, le Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales a alloué 662 milliards de centimes pour le développement local. Le secteur des travaux publics a connu, quant à lui,

une reprise remarquable. La levée du gel sur les opérations de dédoublement des routes nationales 79 et 27 et la liaison entre Ouled Rahmoun et Aïn M'Lila via la route nationale 3 ont été achevées. L'achèvement du dédoublement de la route de Djebel Ouahch a également amélioré le commerce et les conditions de vie des habitants. La réception du tunnel de Djebel Ouahch et la réalisation de plusieurs projets pour désengorger la ville de Constantine ont aussi été des réussites notables. Concernant le secteur de la santé, il a bénéficié d'une attention particulière. La levée du gel sur plusieurs projets, y compris

celui du nouvel hôpital universitaire de 500 lits, a été effectuée. Diverses cliniques ont été rénovées, et des projets tels que l'établissement hospitalier spécialisé mère et enfant de Sidi Mabrouk de 75 lits et le centre anticancer (CAC) ont été achevés. Dans le secteur du logement, le guichet unique a été réactivé et les aménagements extérieurs et des raccordements aux réseaux dans les nouveaux pôles résidentiels achevés. Cela a facilité la distribution en deux ans de 14.486 logements dans plusieurs communes. De plus, le wali a confirmé l'annonce prochaine des listes de logements pour les communes d'Ouled Rahmoun,

Hamma Bouziane et Aïn Smara. A propos du secteur de l'éducation, le wali a affirmé qu'il a vu une réduction significative de la surcharge dans les établissements scolaires grâce à l'ouverture de dizaines d'établissements éducatifs. Ainsi, un programme ambitieux pour la prochaine rentrée scolaire a été mis en place, incluant la construction de groupes scolaires, de collèges, de lycées et la rénovation de 196 écoles primaires. Le secteur des postes et télécommunications a, de son côté, connu une révolution avec la réhabilitation de plusieurs bureaux de poste, et le raccordement à Internet a permis la réalisa-

tion de 150.000 accès ; depuis le début de l'année, 200.000 nouveaux accès ont été initiés et seront achevés avant la fin de l'année, en plus des efforts déployés dans le domaine de la couverture mobile. Dans le cadre de la numérisation, les zones d'activités réduites ont été raccordées au réseau de fibre optique, la majorité des annexes communales ont été connectées et diverses institutions publiques ont été numérisées avec des progrès significatifs dans la numérisation du secteur de la santé. Dans le secteur du tourisme, de nouveaux établissements hôteliers ont été inaugurés et les parcs urbains du Bardo et de Zouaghi achevés. De plus, des projets culturels et religieux comme celui du centre culturel islamique Abdelhamid Ibn Badis ont été réalisés et plusieurs mosquées anciennes ont été rénovées et livrées. Aussi, des autorisations ont été accordées pour l'ouverture de nombreuses mosquées afin de permettre aux citoyens de prier le vendredi. Le secteur agricole, stratégique pour la wilaya, a bénéficié d'un suivi continu depuis la saison labours-semailles jusqu'à la campagne moisson-battage avec des récoltes atteignant 50% jusqu'à présent et se déroulant dans de bonnes conditions. De plus, le Recensement général de l'agriculture (RGA) est réalisé à 87%. Ces réalisations témoignent de l'engagement des autorités locales à améliorer la qualité de vie des habitants et à renforcer la position de Constantine en tant que centre névralgique de l'Est algérien.

BLIDA

## Nécessité de valoriser le potentiel touristique

L'importance de valoriser le potentiel touristique de la wilaya de Blida et le développement du Tourisme dans la région ont constitué l'essentiel de la deuxième session ordinaire de l'APW de l'année 2024. Au cours de cette réunion, les débats ont porté sur les voies et moyens de développer le tourisme dans la région. Lors de son discours d'ouverture, le président de l'APW, Abdelmoumen Daoud, s'est interrogé sur le fait que «la wilaya de Blida, qui compte d'importants sites et paysages naturels de haute facture, ne soit pas dotée d'une carte touristique ou de dépliants destinés à orienter et à informer les touristes sur les différents sites et endroits de ce riche patrimoine touristique que recèle la wilaya.» Il a également lancé un appel aux responsables du secteur du tourisme et des moudjahidine de

protéger certains sites historiques comme le palais Azziza ou celui de la prison servant d'endroit de torture des moudjahidine durant la guerre de Libération laissé à l'abandon. Selon le P/APW, ce site historique devrait être restauré et transformé en musée. «C'est un lieu qui nous fait rappeler ces hommes qui ont sacrifié leur vie pour que l'Algérie soit libre et indépendante», explique-t-il. «La mosquée de Bensaadoune, construite en 1750, ou la mosquée El Hanafi, datant de l'ère ottomane, devront, également bénéficier d'opérations de restauration et de réhabilitation, car ces structures font partie de ce patrimoine d'une grande valeur historique», a ajouté le P-APW. La wilaya de Blida se caractérise aussi par son patrimoine forestier qui représente 40% de son territoire. Elle est devenue la destination préférée des

amateurs de tourisme d'aventure, notamment les associations des randonneurs qui organisent des sorties dans la montagne. Parmi les plus importantes forêts que compte la wilaya, figure la forêt Mouilha située dans la commune de Larbaa. Cette dernière contient une source thermale inexploitée. Elle peut constituer aussi une source économique qui contribue dans le développement de la wilaya non seulement en générant des postes d'emploi, mais aussi une base pour le développement du tourisme thermal et montagnard dans la région. Il y a aussi la forêt Hamawiya, située dans la commune de Guerouaou, qui reste l'un des sites les plus importants que beaucoup de familles fréquentent, notamment durant l'été pour ses cascades et chutes d'eau.

ORAN

### LANCEMENT DU PLAN BLEU AU PROFIT DE PLUS DE 2 500 ENFANTS

Le Plan Bleu comprend plusieurs opérations initiées par les établissements de la jeunesse de la capitale de l'Ouest, qui ne compte pas moins de 32 plages autorisées à la baignade, avec la participation de personnel médical et d'agents de la Protection civile, selon l'Office des établissements de la jeunesse (ODEJ), organisateur de l'événement sous l'égide de la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Oran. Inscrite dans le cadre des activités tracées par l'ODEJ au titre de la saison estivale 2024, cette initiative se poursuivra jusqu'au 24 août, a précisé, à l'APS, le DJS, Lakhdar Boubtana, soulignant qu'elle est dédiée aux

enfants de plusieurs communes, dont Tafraoui, Benfréha et Hassi Benyebka. Tous les moyens nécessaires ont été mobilisés pour prendre en charge les enfants concernés, les transporter vers les plages d'Oran dans les meilleures conditions et leur permettre de passer de bons moments au bord de la mer, dans une ambiance agréable avec au menu des activités culturelles et récréatives, a encore informé Boubtana. «L'occasion sera mise à profit par les organisateurs pour lancer des campagnes de sensibilisation dans le cadre de la lutte contre les fléaux sociaux en milieu des jeunes», a-t-on souligné.

BÉJAÏA

## Les marchés à bestiaux fermés

La dermatose nodulaire bovine sévit dans 11 communes à Béjaïa, selon l'inspecteur vétérinaire Youcefi Nadir. Les communes les plus touchées par la dermatose nodulaire des bovins sont Oued Ghir, Boukhalifa, Tazmalt, Akbou, Tala Hamza, Amizour, Semaoun, Feraoun, Beni Ksila. Le nombre de fermes d'élevage touchées dans les deux premières communes citées est le plus élevé. Globalement, les exploitations où a été détectée la maladie sont au nombre de 34. Il y a lieu de rappeler qu'une semaine auparavant,

cette maladie ne sévissait qu'au niveau de huit municipalités. La wilaya de Béjaïa a été déclarée comme foyer d'infection par le wali et les marchés à bestiaux ont été fermés comme mesure préventive. Plusieurs wilayas du pays font actuellement face à cette maladie peu connue des éleveurs algériens, parmi lesquelles Tizi Ouzou, Bouira et Blida où des mesures préventives similaires ont été préconisées pour circonscrire ce fléau qui inflige de lourdes pertes aux éleveurs. Concernant l'avancement de l'opération du recen-

sement général de l'agriculture, celle-ci a atteint ce mercredi un taux de 92 %. Ainsi, sur les 40.551 exploitations agricoles répertoriées sur le territoire de la wilaya, 36.961 ont été visitées par les agents recenseurs. Des appels sont lancés sur les réseaux sociaux pour que les exploitants non encore recensés se rapprochent des services agricoles pour renseigner les questionnaires avant la fin de l'opération. Cette enquête statistique d'envergure nationale devrait officiellement être clôturée le 17 juillet prochain.

TIZI-OUZOU

## L'aide à l'habitat rural portée à un million de DA

**Le président Tebboune a annoncé, mercredi dernier, que l'aide à l'habitat rural pour la wilaya de Tizi-Ouzou sera portée à un million de DA, comme cela a été décidé pour les wilayas de Khenchela et Tissemsilt.**

Présidant une rencontre avec des représentants de la société civile dans la wilaya de Tizi Ouzou, le président Tebboune a précisé que l'aide à l'habitat rural dans la wilaya de Tizi Ouzou sera portée à un million de DA comme cela a été décidé pour les wilayas de Khenchela et Tissemsilt. Répondant aux pré-

occupations des citoyens de cette wilaya, il a dit qu'il fallait «y créer un maximum de zones industrielles», souhaitant voir «une zone industrielle par daïra. Tout Algérien est libre d'investir dans son pays pour créer de la richesse», a-t-il soutenu, rappelant qu'«en moins d'une année, 8 000 projets d'investissement nationaux et 130 projets d'investissement étrangers ont été comptabilisés, qui sont tous les bienvenus». A cette occasion, le président de la République a affirmé que «le développement sera relancé», assurant que «tous les dossiers seront ouverts et toutes les préoccupations entendues».



IN GUEZZAM

### LA BNA INAUGURE UNE NOUVELLE AGENCE BANCAIRE

Une nouvelle agence de la Banque nationale d'Algérie (BNA) a été inaugurée mercredi, dans la wilaya d'In Guezzam, à l'extrême sud du pays, a-t-on appris des responsables de cette institution financière. L'ouverture de l'agence 949 s'inscrit dans le cadre du programme visant l'extension du réseau de la BNA à travers les différentes régions du pays, notamment les nouvelles wilayas, a indiqué le directeur régional de la BNA (Ouargla), Hassad Hassan lors de la cérémonie d'inauguration qui s'est déroulée en présence des autorités locales. Cette nouvelle agence bancaire assurera les différents produits bancaires et opérations financières, telles que l'ouverture de comptes bancaires et autres, en tenant compte de la prise en charge des préoccupations des citoyens, des professionnels et les fonctionnaires de la région, a-t-il souligné. De son côté, le wali d'In Guezzam a déclaré que l'ouverture de cette agence de la Banque nationale d'Algérie contribuera à l'accompagnement et la promotion des opportunités de l'investissement dans la région, dont notamment l'investissement économique dans sa diversité, agricole notamment. Dans ce volet, le chef de l'exécutif local a relevé que des périmètres agricoles ont été récemment attribués dans la wilaya d'In Guezzam, alors que d'autres périmètres seront octroyés dans le cadre du programme d'investissement agricole via la plateforme numérique.

ALGER

## La CNMA inaugure un nouveau bureau local à Sidi Abdallah

La Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) a inauguré un nouveau bureau local au niveau de la cité des 3960 logements à Sidi Abdallah (Alger), selon un communiqué de la caisse. Le nouveau bureau local servira de point de vente rattaché à la Caisse régionale de Koléa, lit-on dans le communi-

qué, qui précise que l'inauguration de ce bureau s'inscrit au cœur du mode de gouvernance de la caisse, qui «préconise d'assurer la continuité de l'extension de son réseau, de contribuer efficacement au développement de ses activités et de renforcer son positionnement en tant qu'assureur

conseil mutualiste de proximité». A travers cette nouvelle agence, la CNMA vise à se rapprocher davantage des citoyens et à améliorer la qualité du service public, selon la même source. Elle offrira également aux habitants de la nouvelle ville de Sidi Abdallah «la possibilité de bénéficier des services de la

mutualité agricole en matière de couverture d'assurance pour leurs biens nouvellement acquis». De plus, ils pourront profiter de l'expertise et des conseils de la CNMA pour la préservation de leur patrimoine grâce à des produits d'assurance adaptés, poursuit le communiqué.

MILA

## Dessertes hebdomadaires par train vers les plages de Skikda

Les services de la Société nationale de transport ferroviaire (Direction régionale de Constantine) ont programmé des dessertes hebdomadaires par train vers Skikda au profit des estivants de la wilaya de Mila souhaitant se rendre aux plages, a indiqué jeudi dernier, le directeur local du transport, Farid Karoune. Un train a été mobilisé par la direction pour la wilaya de Mila afin d'assurer le transport des estivants locaux vers la wilaya de Skikda dans le cadre du programme «train d'été 2024», a précisé le même responsable. Les citoyens de Mila souhaitant se rendre aux plages de Skikda peuvent s'y

rendre en empruntant «le train d'été» qui part chaque samedi à 5h40 de la gare de Tadjenanet en passant par celles de Chelghoum Laïd et de Teleghma, a-t-on expliqué. Pour informer le plus grand nombre de citoyens de cette navette proposée à 500 DA aller/retour par personne, les services de la SNTF ont publié le programme de ce train proposé de juillet à fin août à travers les équipements et places publiques et sur divers médias, selon la même source qui a précisé que le nombre des navettes hebdomadaires pourra être augmenté en fonction de l'affluence des estivants. Dans le même

contexte, le directeur local du transport a indiqué que les autorités locales œuvrent à généraliser la culture du déplacement par train et les services de la SNTF (direction régionale de Constantine) envisagent la programmation des dessertes diurnes tout au long de l'année vers Alger et Constantine pour faciliter les déplacements des citoyens dont les étudiants depuis les gares de Tadjenanet, Chelghoum Laïd et Teleghma. Ces trois gares ferroviaires ont bénéficié de travaux d'aménagement pour offrir de meilleures conditions d'accueil aux voyageurs, est-il noté.

DJANET

## Une centaine d'opérations de développement réalisées depuis 2021

Pas moins de 108 opérations de développement, tous secteurs d'activités confondus, ont été réalisées à Djanet, depuis sa promotion en qualité de wilaya à part entière en 2021, a révélé le

chef de l'exécutif local, Benabdallah Chaïb-Eddour. Dans une allocution prononcée, lors des travaux de la deuxième session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) de l'année

2024, consacrés à l'approbation du compte administratif, du budget supplémentaire ainsi que la présentation d'exposés relatifs à la saison estivale et la prochaine rentrée scolaire, Chaïb-Eddour a indiqué que «108 projets de développement relevant de différents secteurs d'activités, dont 16 projets sectoriels et 92 autres inscrits dans le cadre du plan communal de développement (PCD), ont été concrétisés entre 2021 et 2023». Et d'ajouter que les enveloppes consacrées au développement local durant la même période ont permis de financer 160 projets sectoriels et 155 autres retenus au titre du PCD. S'agissant du programme d'appui au développement social et économique des communes pour l'exercice

2023-2024, le même responsable a fait savoir qu'une enveloppe de plus de deux milliards de DA a été allouée pour la réalisation de 135 opérations de développement. Chaïb-Eddour a saisi cette occasion pour mettre en avant l'importance des programmes de développement accordés à la wilaya de Djanet à la faveur des montants colossaux mobilisés par les pouvoirs publics pour l'amélioration du cadre de vie des citoyens. Le chef de l'exécutif local a, à ce titre, souligné l'impératif d'avoir une forte adhésion de tous les acteurs (élus locaux, société civile et citoyens) au processus de développement dans le cadre de la promotion de la démocratie participative.

EL-MEGHAÏER

## Plus de 80 exploitations agricoles raccordées au réseau électrique

[Pas moins de 87 exploitations dans les communes de Sidi Khelil et Stil dans la wilaya d'El-Meghaïer ont été raccordées au réseau électrique, a-t-on appris auprès de la direction de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz-Distribution). Retenue dans le cadre du programme de développement des régions du Sud du pays, cette opération, comprenait la réalisation d'un réseau de plus de 22 km et l'installation de 19 transformateurs électriques au profit de 87 agriculteurs, a-t-on expliqué. Par ailleurs, une autre opération est en cours de concrétisation pour le raccordement de 221 autres exploitations agricoles dans la wilaya d'El-Meghaïer, l'installation de 50 transformateurs électriques et la réalisation d'un réseau de 60 km (basse et moyenne tension), selon la même source. Ces opérations s'inscrivent dans le cadre des efforts d'accompagnement des agriculteurs et de développement du secteur de l'agriculture dans cette wilaya. Elles ont notamment pour objectif d'augmenter les rendements agricoles et de fixer les agriculteurs dans leurs régions, a-t-on conclu.

CRÈMES SOLAIRES

# Attention à l'automédication !

**De nombreux médicaments sont accessibles sans prescription médicale, c'est le cas notamment des antibiotiques et des corticoïdes qui sont délivrés sans ordonnance...**



**C**ependant, l'automédication n'est pas sans danger. A l'instar de nombreux pays, l'automédication ou l'achat et la prise de médicament sans la prescription d'un médecin est devenue une pratique courante. Une situation confirmée par une étude de l'Union nationale des opérateurs de la pharmacie (UNOP) qui a montré que sur un échantillon de 2603 personnes, 52% ont recours à l'automédication. Selon cette même source, «les personnes vivant en zones urbaines sont plus nombreuses à pratiquer l'automédication (54%) et les hommes sont plus enclins à recourir à l'automédi-

cation (54%)». Il faut dire que l'automédication est souvent pratiquée avec les médicaments vendus en pharmacie sans ordonnances notamment pour soigner des maux tels que le mal de gorge, la fièvre, les nausées, le mal de ventre, les brûlures ou les douleurs digestives, toutefois il faut être conscient que l'utilisation de médicaments,

même sans ordonnance, nécessite des précautions. En effet, de nombreuses études scientifiques ont démontré que certains médicaments anti-rhume très connus mélangent des actifs puissants. Cette composition crée un risque de surdosage. De plus, leurs effets indésirables peuvent être délétères, comme un accident cardio-vasculaire ou

un AVC. De même, parmi les produits disponibles en automédication jugés dangereux, on retrouve des pastilles anti-inflammatoires pour la gorge qui comportent un risque d'hémorragie digestive. Autant dire que cette pratique peut s'avérer dangereuse, alertent les spécialistes, qui déconseillent de prendre des médicaments sans conseil préalable du médecin, ajoutant que l'automédication peut provoquer des interactions médicamenteuses ou des effets secondaires. C'est notamment le cas avec les antibiotiques ou les corticoïdes. Ces derniers sont délivrés sans ordonnance en Algérie. Leur utilisation à tort et à travers, entraîne l'émergence et la propagation des résistances, c'est le cas pour les antibiotiques. Les corticoïdes causent un grave déficit immunitaire, leur administration ne doit être faite sans un avis médical. Les antibiotiques utilisés pour un premier épisode infectieux ne seront pas forcément indi-

qués lors d'une autre infection. Aussi, en fonction de la personne, mais aussi de l'antibiotique déjà utilisé, de la localisation, de ce que l'on peut constater à l'examen clinique, ou encore de la période d'épidémie, il est possible qu'il n'y ait pas besoin d'antibiotique. Ou encore, que l'infection en nécessite un autre, mettent en garde les professionnels de santé. Les corticoïdes eux répondent à des cas de prescriptions bien particuliers tant par la galénique (crème, comprimé, inhalation) que par la décroissance de la dose quand on souhaite l'arrêter. Attention aussi à la surconsommation de paracétamol, s'alarment les experts de santé. Il faut savoir que chez l'adulte, la dose maximale recommandée en l'absence d'avis médical est de 1 gramme par prise, 3 fois par jour, en espaçant d'au moins 6 heures. À des doses plus élevées, le paracétamol peut s'avérer toxique pour le foie et avoir des conséquences graves. **Amel. B**

TOURISME

## Signature de deux conventions de partenariat entre l'ESHRA et l'université française d'Angers

Deux conventions de partenariat et de coopération pédagogique ont été signées, jeudi à Alger, entre l'Ecole supérieure d'hôtellerie et de restauration d'Alger (ESHRA) et l'Ecole supérieure de tourisme et d'hôtellerie de l'Université française d'Angers. Les deux conventions ont été signées par le PDG de la Société d'investissement hôtelière (SIH), Ismail Chaalal et le recteur de la Faculté de tourisme, culture et hospitalité (ESTHUA) de l'université française d'Angers, Jean-René Morice. Dans son allocution à cette occasion, Chaalal a indiqué que la 1re convention a, pour objet, «de permettre aux étudiants inscrits au niveau de l'école d'ob-

tenir les deux diplômes de licence en management, hôtellerie et restauration de l'école supérieure d'Alger, ainsi que la licence en tourisme spécialité hospitalité délivrée par l'ESTHUA de l'université d'Angers». Quant à la 2e convention, elle a trait à l'organisation d'une conférence internationale sur le tourisme en Afrique et qui se tiendra, a-t-il précisé, «tous les deux ans, à savoir que la 1re édition sera organisée au mois d'avril 2025» et sera dédiée au débat de la thématique «Tourisme en Afrique, défis et perspectives du développement durable», en présence d'experts, d'académiciens et de chercheurs algériens et étrangers. Ce part-

enariat permettra aux «étudiants et aux enseignants de tirer parti des expériences et des programmes éducatifs dispensés à l'université d'Angers, ce qui contribuera à l'amélioration du niveau des compétences pour être en phase avec les exigences du marché local et international», a relevé Challal. D'autre part, le même responsable a indiqué que le partenariat entre les deux écoles prévoyait également la réalisation de «projets de recherche mixtes et des échanges académiques, ainsi que des activités parascolaires», avec l'organisation de conférences internationales de manière «périodique». Challal a fait savoir que les

nouveaux bacheliers dans les différentes filières auront l'opportunité de rejoindre l'Ecole nationale supérieure d'hôtellerie et de restauration, et ce, après l'accord du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. De son côté, Jean-René Morice, enseignant universitaire de Géographie à l'université d'Angers, a souligné l'importance de ce partenariat pour la formation d'étudiants dans le domaine de l'hôtellerie, ce qui permettra de «promouvoir le tourisme en Algérie et de répondre aux aspirations des professionnels du secteur pour le développement des services d'hôtellerie et de restauration».

ORGANISÉ POUR LE DEUXIÈME ÉTÉ CONSÉCUTIF

## Plus de 100 enfants de la communauté algérienne à l'étranger accueillis à Oran

Pas moins de 103 enfants de la communauté algérienne résidant à l'étranger ont débarqué, jeudi soir, à Oran, en provenance de France accompagnés de 12 encadreurs avant d'être transportés au centre des jeunes Salamandre à Mostaganem pour un séjour de 14 jours. Dans une déclaration à l'APS, le directeur central au ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), Rahal Nadir, qui était à la tête de la délégation recevant ce groupe d'enfants, a fait savoir que cette opération intervient «en exécution des instructions du président Tebboune, qu'il a données en Conseil des ministres pour accueillir cet été 2.000 enfants de

la communauté algérienne résidant à l'étranger' Et de poursuivre : «il s'agit d'une opération à caractère nationale qui vise à relier les enfants de notre communauté à l'étranger avec leur pays d'origine à travers la programmation de plusieurs activités, notamment la visite de sites historiques et touristiques, afin de mettre en valeur le potentiel dont recèle l'Algérie dans ce domaine et contribuer à consolider et à renforcer la culture d'appartenance à leur pays d'origine chez ces enfants». De son côté, le directeur de la Jeunesse et des Sports d'Oran, Adel Tedjar a affirmé que cette initiative, organisée pour le deuxième

été consécutif, concerne, dans sa première phase qui a débuté jeudi dernier, 1.000 enfants qui ont été accueillis dans différents aéroports algériens. Il a, en outre, souligné qu'elle sera suivie d'ici deux semaines d'une deuxième phase au cours de laquelle le même nombre d'enfants de la communauté algérienne établis à l'étranger seront accueillis pour passer 14 jours dans différents sites de jeunes implantés dans certaines villes côtières. Des jeunes de plus de 14 ans avaient bénéficié d'une même opération, il y a quelques semaines, a-t-il rappelé, soulignant que cette démarche, qui s'inscrit dans le cadre

d'une convention liant le MJS et la Mosquée de Paris en application des instructions du président de la République, est dédiée cette fois-ci à la catégorie d'enfants âgés entre 7 et 14 ans. Pour leur part, les enfants concernés, qui ont créé une ambiance particulière à l'aéroport en scandant le célèbre slogan des supporters de la sélection algérienne de football «One, two, three, viva l'Algérie!», ont affiché leur joie de passer leurs vacances dans leur pays d'origine et savourer les moments de bonheur qu'ils vont vivre au prix d'un riche programme arrêté par les organisateurs.

## 83 morts et 285 blessés en une semaine

Les services de la Gendarmerie nationale ont enregistré, au niveau de leurs territoires de compétence, 83 morts et 258 blessés dans 189 accidents corporels de la route survenus cette semaine. Dans une déclaration à l'APS, jeudi dernier, le chargé de communication au Centre d'information et de coordination routière du Commande-

ment de la Gendarmerie nationale, le sergent-chef Abdelhamid Amrani, a indiqué que le facteur humain demeurerait «la principale cause de ces accidents», en raison du non-respect du code de la route, précisant que les conducteurs avaient provoqué 188 accidents, dont 28 dus à l'imprudence et 23 en raison du non-ralentissement dans les

virages, tandis que les piétons ont causé 13 accidents. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Bouira (13 accidents), suivie de la wilaya de Chlef (11), de Mila (9) et de Blida (8). Selon le même responsable, le bilan fait ressortir une hausse du nombre d'accidents (+24), de morts (+20) et de blessés (+22) par rapport à la

semaine précédente. Dans ce cadre, le Sergent-chef Amrani a appelé les usagers de la voie publique au respect du code de la route, de la distance de sécurité, des règles de priorité et de la signalisation, particulièrement durant la période estivale qui enregistre chaque année des taux élevés d'accidents.

GHAZA

# Hamas propose la formation d'un gouvernement palestinien apolitique

Selon Hossam Badran, membre du bureau politique du Hamas, ce gouvernement devra gérer les affaires de la bande de Gaza et de la Cisjordanie dans la première phase de l'après-guerre et ouvrir la voie à des élections générales...



Le Hamas a proposé qu'un gouvernement indépendant formé de personnalités apolitiques dirige la bande de Gaza et la Cisjordanie une fois que les hostilités auront cessé, a annoncé hier, un membre du bureau politique du mouvement islamiste palestinien. «Nous avons proposé qu'un gouvernement non partisan et doté de compétences nationales dirige Gaza et la Cisjordanie après la guerre», déclare Hossam Badran dans un communiqué, à propos des négociations indirectes en cours entre Israël et le Hamas, sous l'égide du Qatar, de l'Égypte et des États-Unis, en vue d'un arrêt des combats dans l'enclave et de la libération des otages

qui y sont retenus. «L'administration de Gaza après la guerre est une affaire palestinienne interne ne devant souffrir aucune ingérence extérieure, et nous ne discuterons pas [de l'après-guerre] à Gaza avec une quelconque partie étrangère», ajoute-t-il. Un dirigeant du Hamas ayant requis l'anonymat a néanmoins déclaré que la proposition de ce gouvernement non partisan avait été présentée en accord «avec les médiateurs». Ce gouvernement devra gérer

«les affaires de la bande de Gaza et de la Cisjordanie dans la première phase de l'après-guerre» et «ouvrir la voie à des élections générales», a-t-il précisé. Les négociations ont lieu à Doha et au Caire. Dans la capitale qatarie, elles ont trait au cessez-le-feu et aux modalités d'une libération des otages en échange de celle de prisonniers palestiniens détenus par Israël, ainsi qu'à la façon dont devrait être administrée la bande de Gaza après la guerre. Au Caire, les discussions portent sur les moyens à mettre en œuvre pour

accroître l'aide humanitaire à destination du territoire en état de siège, mais aussi, notamment, sur les conditions de réouverture du point de passage de Rafah, entre la bande de Gaza et l'Égypte, et de son contrôle.

## Découverte de dizaines de corps à Chadjaya

Une soixantaine de corps ont été découverts jeudi sous des décombres à Chadjaya, un quartier de l'est de la ville de Gaza, après la fin d'une vaste opération israélienne qui a dévasté le secteur, selon la défense civile du territoire palestinien. La guerre entre Israël et le Hamas a fait 38.345 morts dans la bande de Gaza, majoritairement des civils, selon un nouveau bilan diffusé jeudi dernier, par le ministère de la santé du mouvement islamiste palestinien. Côté israélien, 1.195 personnes sont mortes - il s'agit aussi de civils pour la plupart - lors de l'attaque du Hamas, le 7 octobre 2023, d'après un décompte de l'Agence établi à partir de sources officielles israéliennes. Selon l'armée israélienne, 680 soldats israéliens ont égale-

ment été tués depuis. Une soixantaine de corps ont été découverts sous les décombres de bâtiments à Chadjaya, un quartier de l'est de la ville de Gaza, dans le nord de l'enclave, a rapporté jeudi la défense civile du territoire palestinien. La veille au soir, l'armée israélienne a annoncé avoir achevé ses «opérations» lancées le 27 juin contre ce quartier, théâtre de violents combats depuis cette date. Selon la même source, en deux semaines, des «dizaines de terroristes» ont été éliminés et «huit tunnels» ont été démantelés. Cette offensive a poussé des dizaines de milliers de personnes à fuir pour tenter de se mettre à l'abri. «Lorsque les forces d'occupation israéliennes se sont retirées du quartier de Chadjaya (...) environ soixante martyrs» ont été exhumés des décombres, a affirmé dans un communiqué le porte-parole de la défense civile, Mahmoud Basal. Désormais, «85 % des immeubles [du quartier] sont inhabitables», a-t-il déclaré, évoquant une «zone de désastre».

CORÉE DU SUD

## Des armes laser pour faire face à la menace des drones nord-coréens

La Corée du Sud va déployer en 2024 des armes laser conçues pour abattre les drones nord-coréens, a annoncé, hier, l'agence nationale chargée de l'armement. Les tirs de ces nouvelles armes laser alimentés à l'électricité sont invisibles, inaudibles et représentent un coût unitaire de l'ordre de 2 000 wons (1,30 euro), selon l'administration du programme d'acquisition de la défense (DAPA). Le système Block-I, développé par la société Hanwha Aerospace, sera «déployé de manière opérationnelle dans l'armée cette année», a déclaré Lee Sang-yoon, un responsable de la DAPA. Les deux Corées restent techniquement en guerre depuis le conflit de 1950-1953, qui s'est conclu par un armistice sans traité de paix. En décembre 2022, Séoul a signalé l'incursion de

cinq drones nord-coréens. Il s'agissait du premier incident de ce type depuis cinq ans. L'armée sud-coréenne a répondu par des coups de émonce et déployé des avions de chasse, qui n'ont réussi à abattre aucun des drones. «La capacité du Sud à répondre aux provocations des drones nord-coréens sera considérablement renforcée» par ce système d'armes laser, assure la DAPA dans un communiqué publié. Le système StarWars, une «arme du futur», selon Lee, neutralise les cibles à l'aide d'un rayon laser généré par fibre optique. «Lorsqu'une arme laser transmet de la chaleur à un drone, sa surface fond» et «les composants internes prennent feu, ce qui entraîne la chute du drone», a expliqué Lee. Des analystes ont toutefois estimé qu'il était trop tôt pour se pro-

noncer sur les capacités de l'arme. «Les armes laser n'ont nulle part dans le monde fait l'objet d'une mise en pratique», a déclaré Hong Seung-pyo, chercheur à l'Institut coréen pour les affaires militaires, estimant qu'il faudra encore du temps pour les tester dans des conditions réelles. Il a également souligné la portée opérationnelle limitée de ces armes. Les relations entre les deux Corées sont actuellement au plus bas depuis des années, Pyongyang multipliant les essais d'armes et se rapprochant de la Russie. Séoul a suspendu le mois dernier un accord militaire destiné à réduire les tensions et a repris ses exercices de tirs réels près de la frontière, après l'arrivée en provenance du Nord de ballons transportant des ordures.

RWANDA

## Nouveau plébiscite attendu pour Paul Kagame lors de la présidentielle

Le Rwanda tient lundi son élection présidentielle, annoncée comme un remake du plébiscite de 2017, remporté avec plus de 98 % des voix par le chef de l'État Paul Kagame, qui dirige le pays d'une main de fer depuis 30 ans. Âgé de 66 ans, Paul Kagame sera opposé aux deux mêmes adversaires qu'il y a sept ans : Franck Habineza, chef de la seule formation d'opposition autorisée (le Parti démocratique vert), et l'indépendant Philippe Mpayimana. Les deux hommes avaient alors obtenu respectivement 0,48 % et 0,73 % des voix. Il a été l'artisan du spectaculaire redressement économique du pays, exsangue au sortir du génocide des Tutsis en 1994 et aujourd'hui présenté par certains dirigeants occidentaux et africains comme un modèle de développement. Sa solide croissance (7,2 % de moyenne entre 2012 et 2022) s'accompagne d'un développement d'infrastructures (routes, hôpitaux...) permettant des progrès socio-économiques. Mais son régime est aussi critiqué pour son rôle en République démocratique du Congo voisine où son armée est accusée par l'ONU de combattre aux côtés des rebelles du M23-et sa répression des voix dissidentes.

FRANCE

## La gauche française dénonce les manœuvres de Macron

Le président Emmanuel Macron veut «laisser du temps» aux partis, mais la gauche, arrivée en tête des élections, s'impatiente : la France restait embourbée dans les négociations post-législatives, coincée par la coexistence de trois blocs irréconciliables sans majorité absolue. Dans une lettre aux Français publiée par la presse régionale, le président a estimé que «personne ne l'avait emporté», notant que les «blocs» sortis des urnes «sont tous minoritaires» à l'Assemblée. Il entend donc «laisser un peu de temps aux forces politiques pour bâtir [des] compromis» et, d'ici là, laisser au gouvernement actuel le soin «d'exercer ses responsabilités», alors que Paris accueille les JO dans un peu plus de deux semaines. Trois blocs ont émergé du scrutin : l'alliance de gauche (190 à 195 sièges), suivie par le camp présidentiel de centre droit (autour de 160 sièges), et l'extrême droite (143 sièges) arrivée

troisième, mais en réalisant une percée historique. Or, un gouvernement devra recueillir le soutien d'au moins 289 députés. Plusieurs personnalités de droite et du centre soutiennent la démarche du locataire de l'Élysée, comme le président du Sénat, Gérard Larcher, troisième personnage de l'État, qui a plaidé pour que le pays «enjambe» la période importante où nous accueillons le monde aux Jeux olympiques». Il a renvoyé la formation d'un nouveau cabinet «au début du mois de septembre». Mais on s'étrangle à ses mots au sein de l'alliance de gauche du Nouveau Front populaire (NFP), premier surpris de se retrouver en tête au nombre de députés et bien décidé à appliquer son programme de rupture. Olivier Faure, le patron du Parti socialiste, accuse le président de ne pas «respecter le vote des Français». Et le bouillonnant patron de La France insoumise (LFI, gauche radicale), Jean-Luc Mélenchon, a

dénoncé «magouilles» et «retour du veto royal». Le puissant syndicat CGT appelle pour sa part à des rassemblements le 18 juillet «pour que le résultat des élections soit respecté», selon sa patronne, Sophie Binet. «On a l'impression d'avoir Louis XVI qui s'enferme à Versailles», ajoute-t-elle, en référence au monarque guillotiné en 1793 pendant la Révolution. En son absence, l'échiquier politique français s'enflamme. Les leaders du NFP peinent à s'accorder sur un nom consensuel de Premier ministre. Et certains s'exaspèrent : «J'ai fait part de mon impatience de façon assez forte», a indiqué le communiste Fabien Roussel au quotidien Libération. «Nous mettons beaucoup trop de temps», a admis l'écologiste Sandrine Rousseau. Malgré le soutien de quelques fidèles, le président Macron voit son image plus écornée que jamais, son propre camp lui reprochant la dissolution, qu'il a décidée seul ou presque.

ET DÉJÀ UN MERCATO ENDIABLÉ

# La JSK et le MCA les plus actifs

Comme lors des mercatos précédents, les opportunités de recrutement de bons joueurs ne sont pas nombreuses...

Les meilleurs joueurs sont convoités par les équipes qui sont soutenues financièrement par les grandes entreprises publiques. Quelques semaines après l'ouverture du mercato estival, il apparaît que les clubs les plus dynamiques s'avèrent la JSK et le MCA. L'USMA, le MCO et l'ESS ont également été actifs durant cette période. La particularité de cette saison est l'arrivée à la JSK de Hakim Medane, une personnalité sportive qui a une grande expérience en tant qu'ancien joueur du club, ancien joueur international et en tant que manager sportif avec ses différentes fonctions assumées à la direction de la FAF. La JSK a affiché alors un projet sportif avec de grandes ambitions. Un projet sportif qui a convaincu Abdelhak Benchikha, l'un de nos meilleurs entraîneurs en fonction, d'accepter le poste d'entraîneur en chef

de la JSK. Cette désignation a eu pour impact d'accroître l'intérêt de plusieurs joueurs à porter le maillot du club kabyle. L'une des premières recrues de qualité a été Madani, le défenseur international. Auparavant le gardien de but Gaya Merbah avait signé à la JSK. La JSK a tenté de recruter Draoui, convoité également par le MCA, le CRB et l'USMA. En vain. La JSK a avec l'inauguration hier du nouveau stade Tizi Ouzou par le Président de la République, un joyau, a accru ses chances d'attirer de bons joueurs. Une nouvelle carte à l'actif de la JSK. D'ailleurs juste après cette inauguration, elle vient de recruter un joueur offensif ayant marqué 10 buts et 4 passes décisives la saison dernière, à savoir Aymen Lahemri joueur de l'ESS prêté à JS Saoura. Le MCA a été également très active sur ce marché. Elle vient de recruter le joueur le plus cour-



tisé, à savoir le même Draoui. Elle a recruté également le gardien de but Moussaoui, l'ivoirien Kipre Junior. Ce n'est que le début. Le club algérois tente de recruter d'autres joueurs de qualité renforçant son équipe qui doit disputer la Coupe de la Ligue des champions africaine. Ce qui attiré l'ex joueur du CRB est l'offre supérieure du MCA, dépassant les 500 millions de centimes, la participation du Mouloudia à la Coupe d'Afrique. L'USMA a également dû déboursé selon les informations de la pres-

se locale plus de 500 millions de centimes pour recruter Lyes Chetti. Le MCO a recruté le gardien de but de la JSK Rahmani. L'ESS, elle, se montre très discrète. Mais selon plusieurs sources, elle a recruté plusieurs joueurs, des jeunes joueurs qui promettent ainsi que des joueurs qui ont déjà joué à l'entente et qui connaissent bien Bira son directeur sportif. A noter que durant ce mercato, la barre des 500 millions de centimes a été dépassée au cours de ce mercato estival. Devant cette surenchère, Cherif

Eddine Amara, le président du CRB a appelé à l'adoption d'une charte d'éthique et de déontologie pour réguler le marché des transferts. Il s'agit de mettre de l'ordre pour éviter les salaires faramineux qui grèvent la trésorerie de plusieurs clubs de Ligue 1. Mais cet appel a créé une polémique. La presse a rappelé que Cherif Amara a participé à cette surenchère avec le recrutement la saison passée. On lui reproche également de vouloir déboursé 10 milliards de centimes pour recruter un joueur africain cette saison. L'idée positive de plafonner les salaires des joueurs de Ligue 1 a été avancée. Mais elle n'a pas recueilli l'unanimité des Présidents de clubs. En attendant, une sorte de ségrégation s'installe en ligue : clubs riches pouvant recruter les meilleurs joueurs, les autres clubs pour la plupart n'ont pas encore commencé leur opération de recrutement en raison de leur capacité financière limitée.

Khaled Remouche

## STADE DE TIZI-OUZOU

# Un joyau au service du football algérien

Le stade du défunt moudjahid Hocine Ait Ahmed de Tizi-Ouzou, inauguré mercredi par le président de la Répu-

blique, M. Abdelmadjid Tebboune, est un joyau architectural réalisé selon les normes internationales pour promou-

voir le sport dans la wilaya. Implanté au pôle d'excellence de Oued Fali, à la sortie ouest de la ville de Tizi-Ouzou, ce stade de 50.000 places, intégré dans un projet d'un Complexe olympique omnisports, permettra au club le plus titré d'Algérie, la Jeunesse sportive de Kabylie (JSK), d'évoluer dans une structure moderne digne de son rang et répondant aux normes internationales.

Tout a été étudié afin que le stade de football aux couleurs de la JSK, structure principale du Complexe, réunisse les conditions nécessaires au déroulement des matchs, l'accès des supporters, la couverture médiatique et le confort des joueurs et du public.

Le stade est doté de plusieurs voies d'accès, notamment vers la RN 12, la rocade nord et l'échangeur, afin de faciliter la sortie des supporters à la fin du match et éviter les engorgements.

Le nouveau stade est aussi doté d'un système de gestion technique centralisé (SGTC) qui assurera sa bonne fonctionnalité. Ce système est destiné à gérer, entre autres, la projection vidéo et la télésurveillance, le système de la

climatisation et les 400 projecteurs. Il est intégré dans un Complexe olympique omnisports comportant, en plus de cette infrastructure, un stade d'athlétisme de 6.500 places, un terrain de réplique en gazon naturel et un parking d'une capacité de 3.800 places.

Cette infrastructure sportive porte le nom du défunt moudjahid Hocine Ait Ahmed, une figure historique du mouvement nationaliste qui a entamé, très jeune, son parcours politique au sein du Parti du peuple algérien (PPA) et a pris la tête de l'Organisation spéciale (OS) en 1947 à la mort de Mohamed Belouizdad. Il participa activement aux préparatifs de l'attaque de la grande poste d'Oran en 1949, prit part au Congrès de Bandung (Indonésie) en 1955 et représenta la délégation du Front de libération nationale (FLN) à l'Organisation des Nations Unies à New York en 1956. Le 22 octobre 1956, il fut parmi les 5 chefs historiques de la Guerre de libération nationale, dont l'avion a été détourné par l'armée française, et emprisonné jusqu'à l'indépendance du pays en 1962.

## COUPE D'AFRIQUE (TOUR PRÉLIMINAIRE)

# Le CRB face à l'AS Léopards, le CSC contre l'AS Police du Rwanda

Les clubs algériens engagés dans les compétitions africaines interclubs 2024-2025 sont désormais fixés sur leurs adversaires aux deux premiers tours de la Ligue des champions et la Coupe de la Confédération. Ces clubs ont connu ce jeudi leurs adversaires à l'issue du tirage au sort effectué au siège de la Confédération africaine de football (CAF) au Caire. En Ligue des champions, le MC Alger, champion d'Algérie de la saison 2023-2024, affronte au premier tour le Watanga FC du Libéria. Le représentant algérien jouera le match aller en déplacement (16-18 août) avant d'accueillir leur adversaire en Algérie (23-25 août). En cas de qualification, le MCA sera opposé au vainqueur de la rencontre opposant l'US Monastir de Tunisie à l'AS Psi du Tchad. Le match aller aura lieu à l'extérieur du

13 au 15 septembre, alors que la manche retour prévue à Alger se jouera du 20 au 22 septembre. Le CR Belouizdad, vice-champion d'Algérie, affrontera au premier tour préliminaire (aller) la formation de l'AC Léopards du Congo en déplacement. En cas de qualification, il jouera à l'extérieur à l'aller face au qualifié de la double confrontation entre le Coton Bénin à l'AS Douanes du Burkina Faso. En Coupe de la Confédération, l'USM Alger, exemptée du premier tour préliminaire, affrontera au deuxième tour de la compétition, le vainqueur de la double confrontation entre Jamus FC du Soudan du Sud et le Stade tunisien de Tunisie. De son côté, le CS Constantine qui a terminé à la 3e place au classement de la Ligue 1 professionnelle, affrontera au premier tour préliminaire les Rwandais de Police FC

## LIGUE 1 MOBILIS (SAISON 2024-2025) CALENDRIER

### JSK-MCA, choc de la 1<sup>re</sup> journée

Le clasico entre la JS Kabylie et le MC Alger, champion d'Algérie en titre, constitue le choc de la 1<sup>re</sup> journée, fixée au week-end du 13-14 septembre, du championnat de Ligue 1 Mobilis de football (2024-2025), selon le tirage au sort du calendrier du championnat, effectué ce jeudi par la Ligue de football professionnel (LFP). Cette affiche devrait avoir lieu au nouveau stade de Tizi-Ouzou, Hocine Ait Ahmed, d'une capacité de 50.000 places, inauguré par le président de Tebboune. De son côté, le CR Belouizdad, vice-champion d'Algérie, entamera la nouvelle saison en déplacement face à l'USM Khenchela, alors que le CS Constantine, 3e au classement final de l'exercice 2023-2024, recevra le nouveau promu l'ES Mostaganem. L'autre promu en élite du football national l'Olympique Akbou, accueillera de son côté le NC Magra. L'ES Ben Aknoun et l'US Souf, ont été relégués en Ligue 2 amateur au terme de la saison précédente, rappelle-t-on. Voici le calendrier du championnat de Ligue 1 Mobilis, saison 2024-2025, dévoilé jeudi par la Ligue de football professionnel (LFP)

### 1<sup>re</sup> JOURNÉE (13 ET 14 SEPTEMBRE)

JS Kabylie-MC Alger, Paradou AC-ASO Chlef, CS Constantine-ES Mostaganem, MC Oran-JS Saoura, Olympique Akbou-NC Magra, USM Khenchela-CR Belouizdad, ES Sétif-MC El-Bayadh, USM Alger-US Biskra

### 2<sup>e</sup> JOURNÉE:

JSK-OA, MCEB-USB, CRB-ESS, NCM-USMA, JSS-USMK, ESM-MCO, ASO-CSC, MCA-PAC

3<sup>e</sup> journée: USB-CRB, PAC-JSK, CSC-MCA, MCO-ASO, OA-JSS, USMK-ESM, ESS-NCM, USMA-MCEB

### 4<sup>e</sup> JOURNÉE:

JSK-CSC, PAC-OA, CRB-MCEB, NCM-

USB, JSS-ESS, ESM-USMA, ASO-USMK, MCA-MCO

### 5<sup>e</sup> JOURNÉE:

USB-JSS, MCEB-NCM, CSC-PAC, MCO-JSK, OA-ASO, USMK-MCA, ESS-ESM, USMA-CRB

### 6<sup>e</sup> JOURNÉE:

JSK-USMK, PAC-MCO, CSC-ESS, NCM-CRB, JSS-MCEB, ESM-USB, ASO-USMA, MCA-OA

### 7<sup>e</sup> JOURNÉE:

USB-JSK, MCEB-PAC, CRB-JSS, MCO-CSC, OA-ESM, USMK-NCM, ESS-ASO, USMA-MCA

### 8<sup>e</sup> JOURNÉE:

JSK-USMA, PAC-USMK, CSC-OA, MCO-ESS, JSS-NCM, ESM-CRB, ASO-MCEB, MCA-USB

### 9<sup>e</sup> JOURNÉE:

USB-ASO, MCEB-MCA, CRB-JSK, NCM-ESM, OA-MCO, USMK-CSC, ESS-PAC, USMA-JSS

### 10<sup>e</sup> JOURNÉE:

JSK-MCEB, PAC-USB, CSC-USMA, MCO-USMK, OA-ESS, ESM-JSS, ASO-NCM, MCA-CRB

### 11<sup>e</sup> JOURNÉE:

USB-CSC, MCEB-ESM, CRB-ASO, NCM-MCO, JSS-JSK, USMK-OA, ESS-MCA, USMA-PAC

### 12<sup>e</sup> JOURNÉE:

JSK-NCM, PAC-CRB, CSC-MCEB, MCO-USB, OA-USMA, USMK-ESS, ASO-ESM, MCA-JSS

### 13<sup>e</sup> JOURNÉE:

USB-OA, MCEB-MCO, CRB-CSC, NCM-PAC, JSS-ASO, ESM-MCA, ESS-JSK, USMA-USMK

### 14<sup>e</sup> JOURNÉE:

JSK-ESM, PAC-JSS, CSC-NCM, MCO-CRB, OA-MCEB, USMK-USB, ESS-USMA, MCA-ASO

### 15<sup>e</sup> JOURNÉE:

USB-ESS, MCEB-USMK, CRB-OA, NCM-MCA, JSS-CSC, ESM-PAC, ASO-JSK, USMA-MCO.

EURO 2024

# L'Angleterre affronte demain l'Espagne en finale

L'équipe d'Angleterre s'est imposée face aux Pays-Bas. Elle affrontera demain l'Espagne en finale...

Un véritable défi pour l'équipe anglaise. L'Angleterre a crucifié les Pays-Bas en toute fin de rencontre mercredi dernier, à Dortmund (1-2) pour se qualifier en finale de l'Euro 2024. Le coup de canon de Xavi Simons pour ouvrir le score, le coaching gagnant de Gareth Southgate, l'enchaînement parfait d'Ollie Watkins ou encore la sortie précoce de Memphis Depay. Il y a d'abord eu cette récupération pleine de caractère dans les pieds de Declan Rice - le monde à l'envers. Puis une frappe peu académique, avec un pied d'appui très loin du ballon. Mais à l'arrivée, une pleine lucarne. Encore un coup de canon, enfin un peu de spectacle. On a suffisamment reproché son coaching à Gareth Southgate pour ne pas souligner ses choix gagnants de mercredi. Le sélectionneur anglais a lancé simul-

tanément Cole Palmer et Ollie Watkins à dix minutes du terme, en lieu et place de l'excellent Phil Foden et du buteur Harry Kane, rien que ça. A l'entame du temps additionnel, la magie a opéré : une passe de l'ailier de Chelsea pour l'attaquant de Villa, qui a mystifié Stefan de Vrij et trompé Bart Verbruggen. Plus globalement, il faut féliciter le coach des Three Lions pour la confiance accordée au tout jeune Kobbie Mainoo, 19 ans, titulaire depuis les 8es de finale et franchement convaincant dans l'entrejeu. C'est une image qui va faire le tour du Royaume, forcément. La joie extatique d'Ollie Watkins après son but décisif, une frappe sèche venue se glisser entre les jambes du pauvre Stefan de Vrij, pour envoyer les Three Lions vers une nouvelle finale. Mais Zinedine Zidane l'a suffisamment répété : «le plus impor-



tant, c'est le contrôle». Après une prise de la profondeur à pleine vitesse, l'attaquant d'Aston Villa a su emmener le ballon dans la zone parfaite d'un subtil toucher de balle avant d'envoyer son missile décisif. Ce n'est pas le plus beau des contrôles. Mais, à cette vitesse, à ce moment, avoir un tel

timing... Que restera-t-il de l'Euro de Memphis Depay ? Son bandeau, bien sûr. Son but face à l'Autriche (2-3) et ça passe face à la Turquie (2-1) ? Non, c'est cette sortie prématurée qui risque de le hanter. Stoppé net par une blessure à la cuisse après une accélération, le numéro 10 n'a pas eu d'autre

choix que de laisser sa place à Joey Veerman. «Sans Memphis Depay, on ne peut pas prétendre aller loin dans le tournoi», avait estimé Ronald Koeman pendant la compétition. Visiblement, il avait raison. On peut, dans une certaine mesure, établir un parallèle un peu facile entre la prestation des Pays-Bas mercredi et celle des Bleus. Avec le même résultat à l'arrivée. Comme l'équipe de France, les Oranje ont idéalement démarré en ouvrant le score tôt grâce à Xavi Simons (7e). Mais ils ont ensuite éteint la lumière et n'ont plus existé durant le reste de la première période et une bonne partie de la seconde. Reste qu'à la différence de Kylian Mbappé et les autres, les Néerlandais n'ont pas complètement craqué, sont restés dans le match à 1-1, ont même repris du poil de la bête en fin de rencontre. Moment choisi par Watkins pour les crucifier. Mais au global, voilà un résultat logique.

## Le Français Letexier pour arbitrer la finale Espagne-Angleterre

L'UEFA a annoncé jeudi dernier que François Letexier allait arbitrer la finale de l'Euro 2024, dimanche entre l'Espagne et l'Angleterre.

L'arbitre tricolore, qui a déjà officié lors d'Espagne-Géorgie, Danemark-Serbie et Croatie-Albanie à l'occasion du championnat d'Europe, sera assisté par Cyril Mugnier et Mehdi Rahmouni. Jérôme Bri-

sard et Willy Delajod seront chargés de l'arbitrage vidéo. L'UEFA a annoncé la nouvelle ce jeudi.

François Letexier a été désigné pour arbitrer la finale de l'Euro 2024 entre l'Angleterre et l'Espagne, dimanche à Berlin. L'arbitre tricolore sera assisté de ses compatriotes Cyril Mugnier et Mehdi Rahmouni. Les Français Jérôme Brisard et Willy Dela-

jod seront chargés de l'arbitrage vidéo. Agé de 35 ans et arbitre international depuis 2017, François Letexier a déjà officié lors de 65 rencontres officielles de l'UEFA, dont la Supercoupe d'Europe en 2023, et a dirigé durant l'Euro en Allemagne trois matches (Espagne-Géorgie, Danemark-Serbie et Croatie-Albanie). Il a également été le quatrième arbitre lors du

match d'ouverture entre l'Allemagne et l'Écosse.

La promotion de François Letexier a été bien sûr favorisée par l'élimination de la France en demi-finales du tournoi par l'Espagne (2-1). Mais il s'agit d'une belle reconnaissance pour l'arbitrage tricolore, puisque le match d'ouverture avait aussi été dirigé par un Français, Clément Turpin.

COPA AMERICA

## La Colombie rejoint l'Argentine en finale

Malgré l'exclusion de Daniel Muñoz à la 45e minute, à la suite d'un coup de coude adressé au milieu parisien Manuel Ugarte, la Colombie s'est imposée mercredi soir face à l'Uruguay (1-0) en demi-finales de la Copa América.

Les coéquipiers de James Rodríguez, auteur de sa sixième passe décisive dans le tournoi, affronteront l'Argentine en finale.

La Colombie a ravi ses nombreux supporters à Charlotte (Etats-Unis) avec un succès (1-0) face à l'Uruguay mercredi, lui permettant de se qualifier pour la finale de la Copa America où l'attendent les tenants du titre argentin. Le stade a finalement chanté «Colombia, Colombia» à l'issue d'une rencontre accrochée, parfois hachée, lors de laquelle le Colombien

Daniel Muñoz a été exclu à cause d'un méchant coup de coude sur le torse du Parisien Manuel Ugarte (45e). Un petit but a suffi à la Colombie pour s'imposer. D'un seul homme, les supporters se sont levés, leurs cris remplissant une enceinte colorée de jaune.

Le corner brossé du capitaine James Rodríguez a plongé côté droit pour une tête du milieu Jefferson Lerma à trois mètres des filets (39e). L'ancien du Real Madrid et du Bayern Munich, et sa patte gauche lumineuse, ont ainsi effacé Lionel Messi des tablettes avec une sixième passe décisive en une Copa, un record dans la compétition.

Mais Daniel Muñoz a failli gâcher la fête. Juste avant la mi-temps, son méchant geste sur Manuel Ugarte lui a valu un

deuxième carton jaune et donc une exclusion (45e). L'avant-centre de Liverpool Darwin Nunez a lui cherché son but. Sans succès. A 10 contre 11, les cartes étaient rebattues. Et c'est le joker Luis Suarez qui a essayé de jouer les rois. Quelques minutes seulement après son entrée, l'ancien du Barça a repris en une touche un centre en retrait d'Ugarte.

Sa frappe lourde a ricoché à l'extérieur du poteau et relancé une période hachée de fautes. Mais les Colombiens ont su résister aux salves uruguayennes, à Federico Valverde et sa frappe à ras de terre (75e) captée par le gardien, au tir de l'entrant Giorgian de Arrescaeta dans le temps additionnel et ont même eu la balle de match au bout des pieds de Mateus Uribe. Le milieu de 33 ans s'est procuré une énorme

occasion à la 88e mais a loupé son face-à-face avec le gardien, avec une frappe écrasée à côté du cadre. Dans les dernières minutes, une nouvelle frappe, puissante cette fois-ci, a percuté la barre. La fête colombienne a été gâchée après le coup de sifflet lorsque deux groupes de supporters se sont battus.

Darwin Nunez est intervenu et a frappé quelqu'un en plein visage. Des tensions étaient déjà apparues pendant le match entre ces deux groupes, avec des cris et une tentative de bagarre, a constaté un journaliste de l'AFP. Les Colombiens, désormais invaincus en 28 rencontres depuis début 2022 et une défaite contre l'Argentine, affronteront dimanche à Miami les tenants du titre et champions du monde 2022, menés par Lionel Messi.

CHAMPIONNAT D'ALLEMAGNE

## Nuri Sahin, nouvel entraîneur du Borussia Dortmund

Nuri Sahin est le nouvel entraîneur du Borussia Dortmund après le départ d'Eden Terzic. Ce sera le nouvel entraîneur de Ramy Bensebaïni. «C'est un grand honneur pour moi d'être l'entraîneur principal du Borussia Dortmund», a déclaré Sahin dans un communiqué. «Dès le premier jour, nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir et travaillerons avec énergie et passion pour que ce club connaisse le plus grand succès possible», a ajouté l'ancien international turc de 35 ans, qui a remporté la Bundesliga avec Dortmund en 2011. Sahin, qui a joué 274 matches pour Dortmund, représente la jeune génération, a déclaré Lars Ricken, DG des sports de l'équipe, dans le communiqué. «En tant qu'anciens joueurs, nous allons travailler en étroite collaboration et nous avons de grandes ambitions», a-t-il ajouté. Sahin a entraîné le club turc

d'Antalyaspor de 2021 à 2023, avant de revenir à Dortmund en décembre. Son ancien club a fait appel à lui pour épauler Terzic sur le banc alors que l'équipe était à la peine en Bundesliga. Le BVB a terminé la saison 2023/24 sur une décevante cinquième place synonyme de qualification in extremis pour la prochaine C1, mais de

façon brillante en Ligue des champions, avec des qualifications en quarts de finale aux dépens de l'Atlético Madrid et en demi-finales aux dépens du PSG. Edin Terzic a surpris jeudi en décidant de mettre fin à son aventure avec le Borussia Dortmund après plus de dix années passées à tous les étages du BVB, son club de cœur. Il a permis

au club de remporter la Coupe d'Allemagne en 2021, à l'issue d'un intérim de quelques mois après avoir remplacé Lucien Favre sur le banc. Revenu sur le banc de Dortmund à l'été 2022, il a mené une saison 2022/23 complètement folle, rivalisant avec le Bayern Munich, mais cédant le titre à la 88e minute de la dernière.

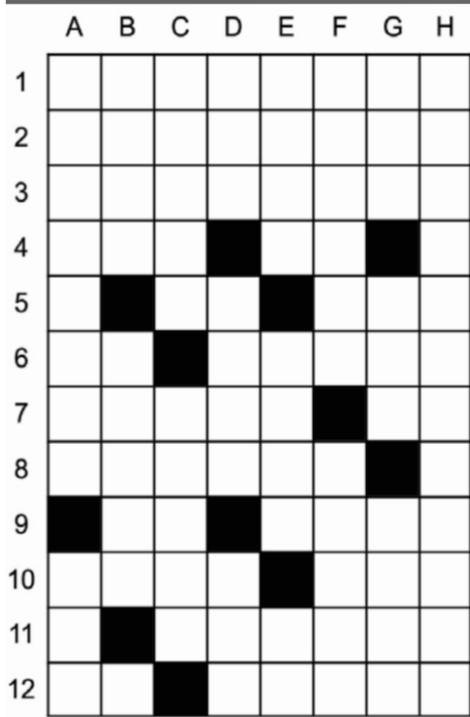
TRANSFERTS

## João Palhinha signe au Bayern de Munich

Annoncé depuis plusieurs jours, le transfert de Joao Palhinha au Bayern Munich est officiel. Le désormais ex-milieu de Fulham s'est engagé pour quatre ans avec le club bavarois. Le montant de la transaction s'élèverait à quelque 55 millions d'euros. L'été dernier, l'international portugais devait s'engager avec le champion d'Europe 2020 mais le transfert avait capoté au dernier moment. Le milieu de terrain international portugais Joao Pal-

hinha (ex-Fulham) a signé jeudi dernier, jusqu'en 2028. Après être passé notamment par plusieurs clubs portugais dont le Sporting et Braga, le joueur de 28 ans a été recruté pour environ 55 millions d'euros par le vainqueur de la Ligue des champions 2020. Le milieu de terrain aux 31 sélections a participé à la campagne du Portugal lors de l'Euro 2024 en Allemagne, terminée à l'issue du quart de finale perdu contre la France aux tirs au but.

# Mots Croisés



### VERTICALEMENT

- A. Double épaisseur. Il forme un duo avec Tic.
- B. Port algérien. Garder pour soi.
- C. Hôpital populaire. Matière de fil de pêche.
- D. École des élites. Groupe de chercheurs. Oncle américain.
- E. Cassa le moral. Palmipèdes. Mot de familier.
- F. Son beurre est fameux. Métal de vaisselle.
- G. Saison du farniente. Elle est essentielle à l'aquarelle. Saint et orfèvre.
- H. De manière agitée.

### HORIZONTALEMENT

- 1. Nomade en roulotte.
- 2. Il est moqueur.
- 3. Qui aime ses pantoufles.
- 4. Disposent de. Argent symbolisé.
- 5. Ancien oui. Apparue.
- 6. Deux cents à Rome. Élément central.
- 7. Prénom de rois. Ils sont associés aux coutumes.
- 8. Palais présidentiel (!).
- 9. Article andalou. Virage dans la neige.
- 10. Un train pour Vincennes. Elle mousse au pub.
- 11. Connaissance intuitive.
- 12. Ici, en plus court. Outils.

# LES MOTS FLÉCHÉS

|                           |                 |                        |                           |                      |                                |
|---------------------------|-----------------|------------------------|---------------------------|----------------------|--------------------------------|
| ACTES DE FORBANS          | GUÈRE BRILLANT  | COURAMMENT EMPLOYÉ     | CON-SOMME SANS MODÉRATION | CLASSÉS              | CABAN OU LODEN                 |
| CANAPÉS DES PSYS          | RONDOU-ILLARDES | CHAÎNE DE RADIO        | ENDORMIT DANS SES BRAS    | BOÎTE À JUMELLES     | POLÉMIQUE                      |
| C'EST LA PAYE             |                 | LE 20 HEURES À L'ÉCRAN | TRANSPARENT               |                      |                                |
| DEGRÉ DE JUDOKA           |                 |                        |                           |                      |                                |
| AVEC LA TVA               |                 | SPORTIF À ARME BLANCHE |                           |                      |                                |
| APRÈS BIS                 |                 |                        |                           |                      |                                |
| A ÉCLATÉ DE JOIE          |                 |                        |                           |                      | DIEU DU SOLEIL EN ÉGYPTÉ       |
| HÔTE DE MARQUE            |                 |                        |                           |                      | AMORPHE                        |
| AXES OPPOSÉS              |                 |                        |                           |                      | IL TRANSPORTE LES BANLIEUSARDS |
| APPEL DISCRET             |                 |                        |                           |                      | FONCER DANS LES BRANCARDS      |
| GRAND PARC DES ALPES (LA) | EXIGUITÉ        | FUSÉE EURO-PÉENNE      | COURSE HIPPIQUE           | CHEMINS DE CAMPAGNE  | FILET D'EAU                    |
| ASSAINIT L'AIR            | À TOI           | OUVRIER SPÉCIALISÉ     |                           |                      | AU-DESSUS DE LA                |
| CRACHEUR SICILIEN         |                 |                        |                           | CONTESTER UNE VÉRITÉ |                                |
| DIVISION DU TEMPS PASSÉ   |                 |                        | JOUR DE CONGÉ             | BOISSON AU SALON     |                                |
|                           |                 | LA MAISON DE LOULOU    | FIN D'IN-FINITIF          |                      |                                |
| ATTENDUES COMME LE MESSIE |                 |                        |                           |                      |                                |



# SUDOKU

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
|   |   |   | 3 |   | 6 |   |   |   |
| 2 | 8 | 7 |   |   |   | 4 | 3 | 6 |
|   | 9 | 6 |   | 4 |   | 2 | 5 |   |
|   | 4 |   | 1 |   | 9 |   | 8 |   |
| 8 |   | 3 |   |   |   | 5 |   | 9 |
|   |   | 1 |   |   |   | 7 |   |   |
| 7 |   | 2 |   | 5 |   | 8 |   | 3 |
|   |   |   | 7 | 9 | 1 |   |   |   |
| 5 | 6 |   |   | 8 |   |   | 4 | 7 |
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |

# MOTS MÊLÉS

ACCOUTRE ATRE AUSSITOT BABA BAUDROIE BOBO CRESCENDO DEVERS DEVISE  
 EMOI GIBOULEE LAMBOURDE LOESS LYCEE MUSELER OCEAN OPOSSUM ORBITE  
 PERIODE ROMPRE ROTONDE ROTURIER SINGE TEE-SHIRT TIBIA TROISIEME  
 YOUPALA

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| E | E | O | E | T | R | E | T | E | R | T | A |
| D | G | D | P | R | M | O | T | O | R | E | G |
| R | A | N | O | O | T | M | T | I | B | I | A |
| U | L | E | I | I | S | U | H | O | B | O | E |
| O | A | C | S | S | R | S | O | O | N | R | B |
| B | P | S | S | I | E | E | U | C | P | D | O |
| M | U | E | E | E | V | L | P | M | C | U | E |
| A | O | R | T | M | E | E | O | C | E | A | N |
| L | Y | C | E | E | D | R | D | B | A | B | A |

OUVERTURE DU 12<sup>E</sup> FESTIVAL INTERNATIONAL DE DANSE CONTEMPORAINE

# Plusieurs pays présents

**Le 12e Festival culturel international de danse contemporaine s'est ouvert, jeudi dernier, à l'Opéra d'Alger Boualem Bessaïh, avec des prestations chorégraphiques présentées par des troupes d'Algérie, de Palestine et d'Italie.**



Dans son allocution d'ouverture, la commissaire du festival, Fatima Zohra Namous-Senouci, a souligné que cet événement dédié à la danse contemporaine jouait «un grand rôle» dans la formation des jeunes talents issus notamment des troupes algériennes. Le festival, a-t-elle poursuivi, est une opportunité

pour les danseurs algériens et étrangers d'exprimer leur créativité et d'améliorer leurs performances à travers cette discipline artistique véhiculant «l'amour et la paix». Elle a rap-

porté, à ce propos, que la formation a pris une place prépondérante dans le programme de cette édition à travers des master-classes et ateliers de danse animés par des chorégraphes professionnels. La première prestation de cette soirée d'ou-

verture a été animée par une création chorégraphique dédiée à la Palestine, mettant en scène des danseurs algériens et palestiniens. Déroulé à travers plusieurs tableaux chorégraphiques, le spectacle s'articule autour de l'idée de la résistance palestinienne contre l'occupation sioniste et l'attachement des Palestiniens à leur terre. Soutenu par des images de lutte des Palestiniens contre l'occupant -diffusées en arrière-plan-, le spectacle puise dans la poésie du célèbre poète Mahmoud Darwiche pour rendre plus fort le récit. La compagnie Cie Nomade d'Annaba a présenté également son spectacle intitulé «Fréquence» qui exprime des émotions à travers l'exploration du patrimoine musical dans ses différents genres. Pour sa part, la compagnie italienne de danse

contemporaine «Mandala», a présenté son spectacle «Riti passaggi (Rites de passage)», réalisé par 5 danseurs. Le spectacle se focalise sur les différentes étapes existentielles qui marquent la vie de l'individu pour se transformer en une expérience collective. Parallèlement aux spectacles, le 12e Festival international de danse contemporaine a programmé des conférences et des masters class animés par des chorégraphes professionnels des pays participants à cette édition. Jusqu'au 15 juillet, des compagnies de danse contemporaine issues de plusieurs pays animeront la 12e édition de ce festival, avec au programme de la soirée du vendredi le Ballet de l'Opéra d'Alger, la troupe KBS d'Ain Defla et le chorégraphe malien Aly Karemby.

## FESTIVAL DE THÉÂTRE SCOLAIRE L'ÉCOLE BENDHIFALLAH SAADI DE KHENCHELA DÉCROCHE LE 1<sup>ER</sup> PRIX

La troupe théâtrale de l'école Bendhifallah Saadi de la wilaya de Khenchela a décroché le premier prix de la meilleure représentation théâtrale intégrée au Festival national de théâtre scolaire, dans sa 27e édition qui a pris fin mercredi dernier, à Mostaganem. Les résultats de cette manifestation culturelle, qui s'est déroulée du 7 au 10 juillet, ont été annoncés lors de la cérémonie de clôture organisée à la salle Rima de la Maison de la Culture Ould Abderrahmane Kaki de Mostaganem, en présence des troupes participantes provenant de 14 wilayas. Le deuxième prix récompensant la meilleure représentation complémentaire a été décerné à la troupe théâtrale de l'école Belahouel Mohamed de la wilaya de Mostaganem et le 3e à la troupe théâtrale de l'école El Amel de la wilaya d'El Bayadh. Le prix du jury a été décerné à la troupe théâtrale du lycée Boulenouar Mohamed de la wilaya de Biskra et le prix de la meilleure représentation prometteuse à la troupe théâtrale du lycée technique de la wilaya d'El Meghaier. Les prix individuels du meilleur rôle masculin ont été décernés à l'élève Belaidi Mohamed (wilaya d'Ain Defla) et du meilleur rôle féminin à l'élève Yasmine Razi (wilaya de Mila), alors que l'élève Ammar Amina Belkis (wilaya de Naama) a remporté le prix de l'acteur prometteur. La wilaya de Médéa a également été couronnée du prix de la meilleure exposition lors de cette édition. Cette manifestation culturelle, organisée chaque année par la direction de l'éducation de la wilaya de Mostaganem, vise à perfectionner les talents des élèves dans le domaine du théâtre, à valoriser le sens artistique et créatif des jeunes et à découvrir les jeunes talents, ont indiqué les organisateurs.

## 3<sup>E</sup> ÉDITION DU FESTIVAL DU THÉÂTRE DE BOUHAMDOUN DU 17 AU 23 JUILLET HUIT TROUPES THÉÂTRALES DE QUATRE WILAYAS DU PAYS Y PRENDRONT PART

La troisième édition du festival du théâtre amateur de Bouhamdoun, dans la commune de Maâtkas au Sud de Tizi-Ouzou, se tiendra du 17 au 23 du mois de juillet courant, a-t-on appris des organisateurs de cette manifestation. Huit (8) troupes théâtrales de quatre wilayas du pays, Tizi-Ouzou, Béjaïa, Bordj Bou Arreridj et Oran prendront part au concours qui sera organisé lors de cette manifestation, auxquelles s'ajoutent d'autres troupes qui se produiront hors concours. Des ateliers de différentes disciplines artistiques, théâtre, écriture, dessin, ainsi que des animations de rue, seront organisés tout au long de ces journées qui seront dédiées à la mémoire du défunt artiste Yacine Zaidi décédé en 2021. Une trentaine d'artisans de produits du terroir prendront part à l'exposition qui sera organisée tout au long de ce festival.

## FESTIVAL CULTUREL DU THÉÂTRE PROFESSIONNEL DE SIDI BEL-ABBÈS La pièce théâtrale Ma qabl El Masrah primée

La pièce théâtrale Ma qabl El Masrah du dramaturge défunt Ould Abderrahmane Kaki, produite par l'association Kartin de Mostaganem a été primée à la 14e édition du festival culturel local du théâtre professionnel de Sidi Bel-Abbes, clôturée jeudi dernier, au théâtre régional Abdelkader Alloula d'Oran. Cette pièce théâtrale primée participera au festival national du théâtre professionnel au Théâtre national Mahieddine Bachtarzi à Alger, a-t-on annoncé lors de la cérémonie de clôture, à laquelle a assisté un nombre d'artistes et d'amoureux du 4e art. Lors de cette cérémonie, les artistes Fadéla Assous, Mohamed Mihoubi, Mohamed Khassani et Houari Ellouz ont été

honorés, de même que les membres du jury. La 14e édition du festival culturel local du théâtre professionnel de Sidi Bel-Abbes a vu la participation de six troupes théâtrales. A noter que cette manifestation s'est tenue exceptionnellement à Oran car le Théâtre régional de Sidi Bel-Abbès fait l'objet d'une opération d'aménagement. La cérémonie de clôture de cette édition, qui a rendu un hommage au critique de théâtre Kamel Mustapha Bendimerad a été marquée par la présentation de la pièce «Devoir national» de l'artiste défunt Abdelkader Alloula (1939-1994) interprétée par les acteurs Houari Bouabdallah et Mohamed Khassani. Les travaux de l'atelier

de l'art d'interprétation ont été présentés par des jeunes de l'école de formation de l'association culturelle El Amel d'Oran, à la mémoire du dramaturge défunt Bafadhel Sidi Mohamed (1964-2024).

Cette manifestation a comporté aussi une conférence sur la critique théâtrale, éclairages dans le parcours du théâtre, illuminations du champ de la mémoire théâtrale, ainsi que des séances de vente dédicaces de deux ouvrages, le premier traitant du mouvement théâtral en Algérie de Bouziane Benachour et le deuxième sur Ould Abderrahmane Kaki, école du théâtre algérien du professeur Barka Lakhdar Sidi Mohamed.

## LES CONDITIONS DE LA RENAISSANCE», DE MALEK BENNABI

### Une saisie par l'intérieur du monde musulman de ses faiblesses, de ses ressources

C'est une sorte de commentaire prolongé et approfondi du verset 13 : 11, qui subordonne le changement d'une communauté aux transformations de l'âme des individus qui la composent. En 1950, cette réflexion est poursuivie dans vocation de l'Islam qui, selon les éditions du Seuil, où il est publié en 1954, «n'est ni une étude historique, ni une analyse sociologique, ni une prise de position politique. Participant à la fois de ces trois aspects, mais les dépassant tous trois. Ce livre constitue avant tout une saisie par l'intérieur du monde musulman, de ses faiblesses, de ses ressources profondes et de ses possibilités de renaissance...» En 1949, Malek Bennabi publie Les Conditions de la renaissance. C'est une sorte de commentaire prolongé et approfondi du verset 13:11, qui subordonne le changement d'une communauté aux transformations de l'âme des individus qui la composent. En 1950, cette réflexion est pour-

suivie dans Vocation de l'Islam qui, selon les éditions du Seuil, où il est publié en 1954, «n'est ni une étude historique, ni une analyse sociologique, ni une prise de position politique. Participant à la fois de ces trois aspects, mais les dépassant tous trois. Ce livre constitue avant tout une saisie par l'intérieur du monde musulman, de ses faiblesses, de ses ressources profondes et de ses possibilités de renaissance. Dans des recensions souvent élogieuses, des commentateurs exigeants voient dans Vocation de l'Islam un «programme de réforme de l'homme musulman moderne». Tous les chapitres de cette «analyse extrêmement pertinente» (selon Jacques Berque) sont étayés par des versets coraniques. Par ces citations, Bennabi entend rappeler que toutes ses appréciations d'ordre sociologique, ou ayant trait à la philosophie de l'histoire, renvoient au Coran.

I. Med Amine

## CINÉMA ENGAGÉ

### PROJECTION CINÉMATOGRAPHIQUE EN ARGENTINE D'UN DOCUMENTAIRE SUR LES FEMMES SAHRAOUIES

Un documentaire sur la femme sahraouie a été projeté pour la première fois au grand public dans l'emblématique cinéma Gaumont de la ville de Buenos Aires, en Argentine. Le grand écran de la salle Leonardo Favio a présenté le documentaire «Femmes du Sahara libre», réalisé par Miguel Mirra et Susana Moreira, ont rapporté des médias. Toutes deux se trouvaient dans les camps de réfugiés sahraouis en avril dernier. A leur retour, elles ont réalisé, en un temps record, cet audiovisuel qui raconte la lutte quotidienne des femmes du Sahara occidental pour la libération de leurs territoires. En 61 minutes, le documentaire parcourt une diversité de témoignages de femmes qui exercent des responsabilités politiques de l'Etat, d'enseignantes, de femmes soignantes et de résistantes de la diaspora. Parmi les participants à cette première projection, figuraient notamment l'ambassadeur sahraouie pour l'Amérique du Sud, Mohamed Ali Ali Salem, la célèbre actrice argentine Ingrid Pelicori et l'écrivain Milagros Sefair. En 61 minutes, le documentaire parcourt une diversité de témoignages de femmes qui exercent des responsabilités politiques de l'Etat, d'enseignantes, de femmes soignantes et de résistantes de la diaspora. Parmi les participants à cette première projection, figuraient notamment l'ambassadeur sahraouie pour l'Amérique du Sud, Mohamed Ali Ali Salem, la célèbre actrice argentine Ingrid Pelicori et l'écrivain Milagros Sefair. A la sortie de la projection, Pelicori a déclaré : «J'ai trouvé que c'était un film très émouvant, avec des témoignages très clairs, très forts. J'espère que beaucoup de gens le verront, afin que l'on en sache davantage sur la lutte de ce peuple et le rôle des femmes sahraouies». De son côté, Milagros Sefair a souligné, dans le documentaire, le rôle que jouent les femmes dans la transmission des savoirs et de l'esprit de lutte pour la libération de leurs territoires aux nouvelles générations. Susana Moreira a déclaré que «cela a été un moment très excitant de voir sur grand écran le documentaire qui a demandé tant d'efforts, tant d'amour pour les femmes qui nous ont laissé les interviewer et nous ont raconté leurs histoires».



- Alger 20°
- Ouargla 15°
- Oran 18°
- Constantine 19°

|       |       |       |         |       |
|-------|-------|-------|---------|-------|
| FADJR | DOHR  | ASR   | MAGHREB | ISHA  |
| 03:43 | 12:54 | 16:45 | 20:10   | 21:49 |

## FÊTE DE L'ACHOURA

### LA JOURNÉE DE MARDI CHÔMÉE ET PAYÉE

La journée du mardi 10 Mouharram 1446 de l'Hégire (fête d'Achoura), correspondant au 16 juillet 2024, sera chômée et payée, a indiqué, jeudi, un communiqué de la Direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative. «A l'occasion de la journée d'Achoura et conformément à la loi 63-278 du 26 juillet 1963 modifiée et com-

plétée fixant la liste des fêtes légales, la journée du mardi 10 Mouharram 1446 de l'Hégire, correspondant au 16 juillet 2024, est chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés, ainsi qu'aux personnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs et statuts juri-

diques confondus, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée», précise le communiqué. Toutefois, «les institutions, administrations, établissements, offices et entreprises précités sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité des services organisés en mode de travail posté», souligne la même source.

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // SAMEDI 13 JUILLET 2024 // N°855 // PRIX 20 DA

CITÉ DANS UNE GROSSE AFFAIRE D'ESCROQUERIE ET USAGE DE FAUX

## Mahrez fait l'objet d'une enquête pénale

**Le nom de l'international Riyad Mahrez est cité dans une grosse affaire «d'escroquerie et usage de faux»...**



Le parquet du Havre a ouvert une information judiciaire pour escroquerie et usage de faux après une plainte du HAC, qui conteste le paiement d'une commission réclamée par l'agent britannique Guy Tolmarsh, a rapporté, hier, le quotidien sportif français *L'Equipe*. L'enquête a été ouverte, précise-t-on de même source, suite à une plainte

du HAC contre l'agent britannique Guy Tolmarsh. Ce dernier aurait présenté un contrat avec l'ancien

président du club, Jean-Pierre Louvel, s'engageant à lui verser une prime de 10% sur l'indemnité de

transfert de Mahrez en cas de départ de Leicester vers un autre club. Cependant, selon la nouvelle direction du HAC, ce contrat n'est pas valide et n'a jamais figuré dans le dossier du transfert, dont nombre de questions restent sans réponse. Il s'agit notamment de la véracité du contrat présenté par Guy Tolmarsh, des motivations de l'agent britannique, du rôle joué par l'ancien président du HAC, Jean-Pierre Louvel et de l'impact potentiel sur Le Havre AC. L'enquête en cours devrait ainsi, «permettre de clarifier les zones d'ombre et de déterminer les responsabilités de chacun». Riyad Mahrez, 33 ans, qui joue aujourd'hui en Arabie saoudite, n'a pas à s'inquiéter. Il n'y est pour rien. Il pourrait tout de même être appelé à témoigner pour clarifier certains aspects de l'affaire.

MCA

### UN IVOIRIEN A SIGNÉ

Après avoir officialisé la signature de Draoui et Moussaoui, le MC Alger a fait signer hier, un troisième joueur. Il s'agit de l'Ivoirien Kipré Zunon, un ailier droit de 24 ans qui évoluait au FC Azam en Tanzanie. Il réalise une belle saison avec son équipe avec 10 buts et 9 passes décisives. Il a signé 4 années avec les champions d'Algérie jusqu'en 2028, il s'agit du quatrième Ivoirien de l'effectif du Mouloudia avec Zougrana, Youssouf Dao et Romaric Ouattara. Ces deux derniers se sont blessés aux ligaments croisés. Par ailleurs le MC Alger a annoncé le départ du milieu de terrain Khalid Dahmani qui n'a joué que dix matchs lors de la saison écoulée.

### GESTION DES CATASTROPHES NATURELLES

#### DÉVIATION NOCTURNE TEMPORAIRE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE AU NIVEAU DU PONT DE BABA ALI À PARTIR DE JEUDI

Les services de la wilaya d'Alger ont annoncé, jeudi dernier, dans un communiqué, la déviation nocturne et temporaire de la circulation routière au niveau du pont de Baba Ali dans les deux sens à partir d'aujourd'hui à minuit. Les services de la wilaya d'Alger informent les usagers de la RN n°1 que «la circulation sera temporairement déviée dans les deux sens au niveau du pont de Baba Ali, la nuit uniquement, à partir du jeudi 11 juillet 2024 (minuit) au lundi 15 juillet 2024 (5h00 du matin), afin de poser les poutres du pont au niveau de la route nationale-n°1 reliant Baba Ali à Saoula», indique le communiqué. Selon la même source, «les horaires des travaux sur l'axe indiqué seront pour les nuits de vendredi et samedi de minuit (00h00) à 6h00 du matin, et pour les nuits de dimanche et lundi de minuit (00h00) à 5h00 du matin». La circulation, ajoute le communiqué, «sera déviée dans les deux sens sur les axes jouxtant le pont de Baba Ali, à savoir l'axe de Blida vers Alger (première phase des travaux), où la circulation sera déviée vers la droite avant le pont de Baba Ali sur la route parallèle, puis l'intersection de Baba Ali,

ensuite Alger menant à toutes les directions». Pour l'axe d'Alger-Blida (deuxième phase des travaux), «la circulation sera déviée vers la gauche avant le pont de Baba Ali, puis l'intersection de Baba Ali, ensuite à droite vers le rond-point de Saoula, puis Blida pour ceux empruntant cette direction, et toutes les autres directions». Les services de la wilaya d'Alger ont appelé les usagers de la route «à utiliser les autres axes routiers et à respecter les feux de signalisation et les panneaux d'interdiction», conclut le communiqué.

### FEUX DE FORÊT

#### Extinction totale de l'incendie du mont Fakhra à Merouana

L'incendie qui s'est déclaré mercredi dernier, dans la forêt du mont Fakhra, dans la commune de Merouana, a été totalement éteint, apprenait-on jeudi auprès de la Conservation des forêts et de la direction locale de la Protection civile. Dans une déclaration à l'APS, le conservateur des forêts de la wilaya de Batna, Souhil Zaaboubi, a précisé que les agents des forêts et de la Protection civile veillent actuellement à surveiller les aires parcourues par les flammes pour éviter l'apparition de nouveaux foyers. Le même responsable a évoqué «l'efficacité de l'intervention aérienne qui a permis de circonscire les flammes dans un temps record en dépit du relief difficile de la région et de la chaleur élevée ayant atteint 46 degrés accompagnée de vent sirocco». Selon un communiqué de la cellule de communi-

cation de la direction de la Protection civile, l'incendie a été atteint mercredi vers 21h30 et l'opération de refroidissement s'est poursuivie jusqu'à aujourd'hui jeudi. Pas moins de 67 éléments de la Protection civile de différents grades, 18 camions anti-incendie, deux ambulances, deux véhicules de liaison et six avions dont quatre d'une capacité de 3.000 litres fournis par la direction générale de la Protection civile et deux d'une capacité de 12.000 litres de l'Armée nationale populaire ont été mobilisés pour circonscire l'incendie déclaré mercredi dernier, à 13h20, précise le communiqué. Le wali de Batna, Mohamed Benmalek s'était rendu le même jour sur site accompagné des membres de la commission sécuritaire locale et a supervisé une partie de l'opération de lutte contre cet incendie.

### ÉVALUATION DES OPÉRATIONS RÉALISÉES

#### BELABED PRÉSIDE UNE CONFÉRENCE NATIONALE

Le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belabed, a présidé, jeudi dernier, une conférence nationale pour évaluer les opérations réalisées et s'enquérir de la disponibilité des directions de l'éducation en vue d'achever les opérations liées à la clôture de l'année scolaire 2023-2024, a indiqué hier, un communiqué du ministère. Belabed a présidé, une visioconférence, qui s'est déroulée en présence de cadres de l'administration centrale et de directeurs de l'Éducation, pour évaluer les opérations réalisées au cours de la semaine et s'enquérir de la disponibilité des directions de l'Éducation en vue de parachever les opérations liées à la clôture de l'année scolaire 2023-2024, précise le communiqué. Dans le cadre du suivi et de l'évaluation des travaux restants pour la clôture de l'année scolaire, le ministre a insisté sur «l'impératif de respecter les délais de mise en œuvre» et ordonné de prendre toutes les mesures nécessaires pour «une bonne» organisation des examens professionnels. Concernant le suivi minutieux et l'évaluation de la disponibilité des directions de l'Éducation pour la rentrée scolaire 2024-2025, conformément aux résultats de la conférence nationale tenue du 29 juin au 2 juillet 2024, le ministre de l'Éducation nationale a informé de l'organisation d'une conférence nationale en présence des directeurs de l'Éducation dans les prochaines semaines. A cette occasion, une commission a été mise en place pour préparer et organiser cette rencontre, conclut le communiqué du ministère.

### RÉSURGENCE

#### DE LA COVID-19

#### LES MISES EN GARDE DE L'OMS

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a annoncé, hier, que la Covid-19 tuait encore environ 1 700 personnes par semaine dans le monde, appelant les populations les plus exposées à la contamination à continuer de se faire vacciner contre le virus. Le DG de l'Organisation mondiale de la santé, Tedros Adhanom Ghebreyesus, a déclaré lors d'une conférence de presse que même si des décès continuent d'être enregistrés, les données montrent que la protection vaccinale a prémuni les personnels de la santé et les personnes de plus de 60 ans. Il a ajouté que l'Organisation mondiale de la santé recommande que «ces personnes vulnérables doivent être vaccinées contre la Covid-19 dans les 12 mois suivant leur dernière dose». L'Organisation mondiale de la santé a fait état de plus de 7 millions de décès dus au virus Covid-19, même si le bilan réel de la pandémie semble bien plus élevé.